

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Bejaia



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du langage

Thème :

Etude des Stratégies argumentatives dans la chronique
journalistique

Cas : les chroniques de Metref Arezki.

Réalisé par :
M^{elle}. MESSAOUDI Lydia.

Sous la direction de :
M. CHERIFI Hamid, Maître assistant. Université de Bejaïa.

Le jury :

Examineur : M. SERIDJ Fouad, Maître assistant. Université de Bejaïa.

Rapporteur : M. CHERIFI Hamid, Maître assistant. Université de Bejaïa.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira - Bejaia



Faculté des Lettres et des Langues
Département de Français

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master
Option : Sciences du langage

Thème :

Etude des Stratégies argumentatives dans la chronique
journalistique

Cas : les chroniques de Metref Arezki.

Réalisé par :
M^{elle}. MESSAOUDI Lydia.

Sous la direction de :
M. CHERIFI Hamid, Maître assistant. Université de Bejaïa.

Le jury :

Examineur : M. SERIDJ Fouad, Maître assistant. Université de Bejaïa.

Rapporteur : M. CHERIFI Hamid, Maître assistant. Université de Bejaïa.

REMERCIEMENTS

Je remercie mes parents pour leurs soutien et leur collaboration dans ce modeste mémoire ; papa pour son aide et sa disponibilité et maman pour ses paroles , qui m'ont fait du courage pour avancer dans ce mémoire , qui ne m'a point laisser seule pendant tout mon parcours d'enseignement , Je vous dit milles merci à vous deux, vous avez fait de moi ce que je suis aujourd'hui, si je suis arrivée à ce niveau c'est grâce à vous, et aux efforts que vous avez fournis pour bien m'enseigner. En lisant ce mémoire j'espère que vous serez fiers de moi. MERCI chers parents ... ce modeste travail est en effet le fruit de vos sacrifices.

Je remercie également mon encadreur Mr Chirifi, d'avoir accepté d'encadrer ce travail, pour tout ce qu'il a fait pour moi, pour sa patience et ses mots en me disant : « tu es sur la bonne voie », ces paroles sont simple pour vous peut être, mais pour moi elles ont une grande importance, MERCI ...

Je remercie tout le membre du jury pour avoir accordé une part de leurs temps précieux pour la lecture et l'évaluation de mon mémoire, MERCI...

Je remercie spécialement Zouina pour toutes les belles choses qu'elle m'a apportées, ses conseils, ses références, son aide ainsi que sa disponibilité ...MERCI ZOUINA.

Je remercie exceptionnellement nani qui n'a cessé d'être avec moi et de m'encourager surtout dans les moments où je voulais abandonner, MERCI...

Je remercie tous mes enseignants du primaire jusqu'à l'université et surtout ceux de la langue française.....MERCI

Je remercie Baya, ma voisine pour son aide et sa collaboration, Baya MERCI ...

Je remercie beaucoup KatiaMERCI

Je remercie Hayette, ma meilleure amie pour tous ses conseils et sa collaboration aussi, MERCI ...

Sans oublier Siham aussimerci

Je remercie toute personne qui a contribué à l'aboutissement de ce modeste mémoire.

DÉDICACES

Je dédie ce modeste travail de prime abord aux deux personnes qui me sont chères au monde ; mes parents pour leur grand amour, ils m'ont tant soutenues et encouragée moralement et financièrement et qui ont fait tant pour moi. A vous qui m'avez tout donné pendant tout mon parcours, d'être toujours à mes côtés, ce mémoire n'est qu'une petite chose par rapport à tout ce que vous avez fait pour moi.

A Laetitia et Manel, mes sœurs que j'adore, et que j'espère qu'elles s'inspirent de ce mémoire pour réussir dans leurs étude et d'en faire de même.

A mon encadreur Mr Cherifi qui m'a suivi tout au long de l'année, me dirigé, me conseillé, et m'encouragé.

A Zouina qui a été toujours avec moi, qui m'a conseillée et dirigée.

A la personne la plus proche de moi que j'ai nommé Nani.

A Mounia mon amie intime que je tiens énormément, malgré la distance qui nous sépare tu restes toujours ma meilleure amie pour toujours.

A toutes mes amies Hayette, Massiva, Lamia, katia.

A toutes mes cousines Faty, Ghania, ourida.

A toute ma grande famille sans exception surtout mes tantes Baya, Nouara.

Sommaire

Introduction générale :	7
Chapitre 1 : Cadrage théorique:	15
1. L'analyse du discours.....	16
2. Le discours	17
3. L'analyse argumentative	21
4. Le dialogisme et la polyphonie	34
5. Les stratégies argumentatives de persuasion	35
Chapitre 2: Étude des Stratégies argumentatives dans la chronique journalistique	40
1. Les arguments comme stratégies argumentatives de persuasion.....	41
2. Les figures argumentatives	49
3. Le discours implicite	60
Conclusion générale.....	64
Références bibliographiques.....	69
Table des matières	71
Annexes	74

Introduction générale

Notre thème de recherche, intitulé « étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique ». Cas : les chroniques de Metref Arezki », s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours et s'insère dans le cadre de l'analyse argumentative. Cette dernière « *s'attache aussi bien aux discours qui visent explicitement à agir sur le public, qu'à ceux qui exercent une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion.* »¹

Autrement dit, l'argumentation se trouve inscrite dans tout discours, celle-ci sert à faire agir autrui et à l'influencer. C'est ce qu'ADAM affirme :

*« On parle toujours en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment. »*²

Le discours journalistique est le lieu privilégié où se déploie la subjectivité du journaliste. En effet, ce dernier exprime ses sentiments, ses opinions à travers des moyens linguistiques et discursifs tels que les figures de style, les marques de modalisation, la polyphonie, etc.

Le discours en question est régi d'une double visée discursive, informative d'abord et persuasive ensuite. Le journaliste, s'il tâche effectivement à rapporter des faits et des événements tels qu'ils sont, les raconter et les expliquer en toute objectivité, tente, au moyen de diverses stratégies, de capter le lecteur. Le contrat de l'information médiatique, tel que défini par CHARAUDEAU P, s'appuie sur deux enjeux importants : l'enjeu de l'information et celui de captation, le premier est déterminé par des contraintes essentiellement liées à la véracité voire à la crédibilité de l'information tandis que le second par le besoin commercial de vente. Par ailleurs, CHARAUDEAU P explique comment un journaliste, pour de multiples contraintes, se voit passer d'un simple informateur à un acteur impliqué :

« Aussi le discours journalistique est il conduit, au nom de la finalité commerciale et de l'enjeu de captation qu'elle entraîne, à glisser vers un discours persuasif ; ce qui n'est pas inscrit dans le contrat médiatique :

¹ AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan Université, p 25.

² ADAM cité par AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan Université, p25.

abondance de témoignages présentés comme seule preuve de l'authenticité des faits ou de l'explication donnée - ce qui ne l'apparente pas pour autant au discours judiciaire dans lequel le témoignage n'est jamais preuve mais indice possible de preuve - ; mise en cause de certaines personnes du monde politique et commentaires prétendant révéler des faits ou des intentions tenues cachées par ces mêmes personnes. Du même coup, l'énonciateur journaliste est amené à prendre position en se fabriquant une image de dénonciateur, et son discours passe d'une visée de « faire savoir » à une visée de « faire penser.»³

Ainsi, pour CHARAUDEAU P, le discours journalistique n'est qu'un tissu discursif dans lequel est imbriquée à la fois l'objectivité et la subjectivité du journaliste. Imposée par l'éthique du journalisme, l'objectivité est apparente voire évidente dans le contrat médiatique. Cependant, les contraintes discursives – combien sont-elles multiples – conduisent le journaliste à prendre position face aux faits qu'ils rapportent. Cette prise de position, même si elle n'est pas censée être inscrite dans le contrat médiatique, suscite chez le lecteur réflexions voire réactions. C'est à cette prise de position justement, à cette subjectivité que nous nous intéressons dans notre présent mémoire.

Comme cette subjectivité est fort présente dans les genres du commentaire (critique, éditorial, commentaire, analyse, chronique, etc.), nous avons choisi de travailler sur la chronique journalistique. Nous tenterons à cet effet de déceler ses traces et de savoir comment elle se manifeste linguistiquement dans la chronique journalistique. En gros, c'est autour de la subjectivité journalistique que s'articule notre problématisation.

Notre thème intitulé « Etude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique » cas : les chroniques de Metref Arezki nous a motivée du fait de la présence marquante des différents arguments tels que les figures de style, entre autres. Ces arguments permettent au journaliste Metref Arezki d'exprimer ses sentiments, ses jugements ou son degré de certitude tout en convaincant le lecteur.

Notre étude a pour objectif de déceler les différentes stratégies argumentatives présentes dans notre corpus ; cette étude consiste à repérer les stratégies, ensuite les analyser et les expliquer. Les chroniques de Metref ont suscité notre attention vu que le discours de ce dernier est familier ; il nous amène à adhérer à ses opinions grâce aux différentes stratégies

³ PATRICK CHARAUDEAU, « Discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et Dérives », [en ligne], 22 /2006, mis en ligne le 13 mai 2007, consulté le 04 Janvier 2015, URL : <http://Semen.revues.org/2793>.

Argumentatives. Concernant le choix des chroniques, ces dernières ont été choisies Anarchiquement, vu que le discours de ce dernier traite différents sujets d'actualité et ne précise point une telle période pour écrire un fait.

Tout discours est marqué par la trace de son locuteur. Pour SARFATI E, la subjectivité est l'essence même de la faculté de langage : « *le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme sujet, en renvoyant à lui-même comme je dans son discours.* »⁴. En d'autres mots, le langage ne peut exister comme tel sans la subjectivité de son émetteur. Celle-ci est définie comme :

*« La capacité du locuteur à se poser comme sujet. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. »*⁵

Dans le même ordre d'idée, le journaliste – aussi objectif qu'il soit – ne peut cacher sa présence dans son discours. Ceci est palpable grâce aux arguments qu'ils avancent en guise de stratégies qui laisseraient traduire sa permanente subjectivité. Cette subjectivité pourrait se manifester à travers des indices aussi bien linguistiques que discursifs.

Dans ce présent travail, nous voulons mettre en exergue cette subjectivité chez un journaliste chroniqueur algérien, Metref Arezki. Après avoir lu plusieurs de ses chroniques, nous y avons remarqué sa forte implication. Une implication indiquée, en premier lieu, par l'emploi abondant du pronom personnel « je » ; et en second lieu, par le recours en permanence à beaucoup d'adjectifs et de verbes de subjectivité tels que (content, cruel, impétueuse, détester, aimer, émouvoir). Ceci nous a conduits à nous interroger sur ces emplois et à formuler la problématique suivante :

- Quelles seraient les stratégies argumentatives auxquelles recourait le chroniqueur dans la conception de son discours ?

Ce questionnement principal nous conduit à poser les questions secondaires suivantes :

- Comment la subjectivité du chroniqueur se manifesterait-elle dans son discours ?
- Au moyen de quels procédés linguistiques et discursifs serait-elle exprimée ?

⁴SARFATI E., 2007, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, Armand Colin, p19.

⁵ Idem, p18.

Afin de répondre à notre problématique, nous proposons les hypothèses suivantes :

- Nous pourrions, grâce à une analyse argumentative, déceler les différents arguments avancés et toutes les traces de la subjectivité du chroniqueur.
- La subjectivité serait mise en scène dans la chronique en guise d'arguments discursifs. Ceci permettrait au chroniqueur non seulement d'exprimer son opinion et de la partager avec le lecteur mais aussi de l'aider à mieux interpréter les faits. De plus, le chroniqueur, au moyen de ces arguments, établit stratégiquement un rapport de connivence avec son lecteur en lui offrant des réponses à ses attentes.
- La subjectivité dans la chronique journalistique serait mise en scène par les procédés argumentatifs auxquels le chroniqueur recourrait. Nous en citerons la modalisation, les figures de style, la polyphonie, etc.

Le corpus que nous traiterons est constitué de six chroniques de Metref Arezki⁶, chroniqueur au « *Soir d'Algérie*. »⁷, ces dernières sont dans l'ordre qui suit :

- 1)-Dimanche 4 Octobre 2009 _ Azal, le ténor.
- 2)-Dimanche 27 Décembre 2009 _ _ contre d'hiver.
- 3)-Dimanche 10 Janvier 2010 _ carton rouge.
- 4)- Dimanche 7 Février 2010 _ sonatrach, « l'affaire du siècle », de la semaine ?
- 5)-Dimanche 2 Janvier 2011 _ la main droite.
- 6)-Dimanche 16 Novembre 2014 _ (Balade dans le mentir / vrai) 34 _ Amadeus.

Les chroniques de Metref Arezki occupent le haut de la dernière page du journal du « soir d'Algérie » dont le numéro de page varie entre le 21 et le 24. Ces dernières sont sous forme de quatre à cinq colonnes espacées dont la première commence par une lettrine écrite en majuscule, les colonnes en question sont écrites en caractère gras. Elles sont débutées d'un grand titre écrit en couleur bleue, « ici mieux que là-bas ».

⁶ Chroniqueur au quotidien « Le Soir d'Algérie ». Il a été journaliste dès l'âge de dix –huit ans à *l'unité*, *parcours maghrébins*, *Algérie actualité*, *horizons*, *l'hebdo libéré*, avant de créer avec Tahar Djaout et Abdelkrim Djaad l'hebdomadaire indépendant *ruptures* en janvier 1993 dont il était le rédacteur en chef, L'assassinat de Tahar Djaout le contraint à s'exiler en France en 1993, Depuis il a collaboré au quotidien londonien *The Guardian* ainsi qu'à diverses revues : *Maghreb-machrek*, *panoramique*. Il collabore à ce jour à la rubrique monde de l'hebdomadaire *Politis* ; il est conférencier, poète, nouvellistes, romancier, essayiste et dramaturge ; il est également l'auteur d'un roman, le *manuscrit* (inédit) et d'un monologue *priorité au basilic*.

⁷ Quotidien généraliste algérien en langue française, fondé le 3 septembre 1990, celui-ci fut l'un des tout premiers quotidiens de la presse privée algérienne. *Le soir d'Algérie* traite aussi bien de politique que de loisirs, de sport, d'économie ou d'actualité internationale.
www.lesoirdalgerie.fr/wikipédia

Les chroniques sont accompagnées d'une photo de taille moyenne du chroniqueur, dont son nom, prénom et e-mail apparaissent juste au dessous.

Metref Arezki fini toujours ses chroniques en mentionnant les premières lettres de son nom et prénom.

Metref Arezki est un chroniqueur au quotidien du soir d'Algérie, il publie ses chroniques chaque dimanche, dans ses chroniques il traite différents sujets d'actualités, dès la première lecture de son texte on remarque qu'il ya un côté littéraire, d'ailleurs le titre « Balade dans le Mentir » justifie cette affirmation. Ses chroniques commencent par un grand titre « ici mieux que là-bas » , qui reflète l'amour du journaliste à sa société d'origine qui est l'Algérie , pour lui , être en Algérie est beaucoup mieux qu'être à son pays d'installation qui est la France , vu qu'il est exilé en France en 1993 suite à l'assassinat de son collègue et ami Tahar Djaout et ne retourne à son pays natal qu'en 2001 .

Le soir d'Algérie est le lieu privilégié pour Metref Arezki, car il est chroniqueur dans ce dernier, et il y publie ses chroniques. Le journal en question est un quotidien national d'informations, d'expression française , il fut l'un des tout premiers quotidiens de la presse privé et l'un des plus importants quotidiens de la presse algérienne .Il a été fondé en 1990, suite a l'initiative du gouvernement qui avait décidé d'avancer deux années de salaire à tout journaliste qui se lance dans la création d'un journal , le soir d'Algérie parait aux côtés du journal gouvernemental « horizons » avant d'être le concurrent direct du journal « le matin » , il est dirigé par Fouad Boughanem , et le directeur de rédaction est Nacer Belhadjoudja . Il dispose de plusieurs bureaux régionaux dans différentes villes d'Algérie.

Le soir d'Algérie est un journal généraliste sérieux, Il possède un contenu riche, il comprend des pages de politique nationale et internationale, des rubriques économiques, culturelles, sportive et de détente. Le journal en question vise un public large : des femmes, des étudiants, des cadres ...

Le terme de presse écrite renvoie à l'ensemble des journaux. Celle-ci englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite que ce soit des quotidiens ou des publications périodiques. En tant que moyen de communication la presse a de différents rôles, elle sert à informer à cultiver et à distraire le lecteur. Cette dernière a connu un succès grandiose

comme étant vecteur d'informations, elle occupa une place primordiale avant le débarquement de la radio et la télévision sur le marché des médias.

Notre corpus se base sur la collecte de six chroniques tirées d'un quotidien algérien d'expression française dont le nom est le « soir d'Algérie », Nous avons jugé nécessaire de faire un aperçu de la genèse de la presse algérienne francophone.

L'histoire de la presse algérienne d'expression française remonte à un temps lointain, c'est JEAN-TOUSSAINT MERLE secrétaire et historiographe du maréchal de Bourmont qui a publié le 25 juin 1830 le premier numéro sous l'appellation de « l'estafette d'Alger », Sa mission était de donner les nouvelles de l'Algérie à l'armée française. Il a créé ainsi la première publication sur le sol algérien, sur la presqu'île de sidi-ferruch, le deuxième et dernier numéro de la version africaine du journal fut publié le 5 juillet 1830, le jour de l'entrée du corps expéditionnaire français à Alger.

Au fil du temps la presse algérienne d'expression française a connu une évolution remarquable, elle a publié plusieurs journaux en langue française parmi eux , on cite : le quotidien d'Oran , la dépêche de Kabylie , el watan , el moudjahid , la tribune , liberté , l'expression , le soir d'Algérie , horizons , la nouvelle république , planète sport , entre autres journaux.

Pour tenter d'apporter des éléments de réponse à nos questionnements au moyen d'une analyse argumentative, nous aurons à traiter notre corpus d'un double point de vue. Le premier est lié à l'aspect pragmatique de la chronique journalistique tandis que le second à son aspect énonciatif. Ce faisant, nous adopterons le modèle d'analyse proposé par Ruth Amossy qui estime que ces deux aspects sont indubitablement inévitables dans une analyse argumentative (AMOSSY R ., 2000 , *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université (Avant propos).

Notre étude se place dans le domaine de l'analyse du discours, et plus exactement dans la théorie de l'analyse argumentative , en effet , il est question de déceler et d'étudier les différentes stratégies argumentatives que l'auteur déploie dans ses chroniques Dans cette optique, nous allons suivre deux approches essentielles ; en premier lieu, nous allons faire appel à la linguistique de l'énonciation dans la mesure où le journaliste et le lecteur sont considérés respectivement en tant qu' énonciateur et Co-énonciataire à travers des marques de modalisation , AMOSSY R confirme que :

« L'analyse de l'argumentation dans le discours tient compte du dispositif d'énonciation (qui parle à qui, dans quelle situation de discours) et de la dynamique interactionnelle (selon quelle logique et en fonction de quelles stratégies s'effectue l'échange entre les partenaires).»⁸

En second lieu, nous convoquerons la théorie pragmatique en ce sens que nous concevons l'argumentation comme action. En d'autres termes, le locuteur donne son opinion en vue d'un résultat de la part de l'interlocuteur (l'effet perlocutoire) comme le soutient le même auteur : *« dans la mesure où elle étudie du langage en action et en situation, l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique qui, de nos jours, développent une réflexion sur l'utilisation du langage en contexte.»⁹*

Notre travail sera organisé autour de deux chapitres, ils seront précédés d'une introduction générale dans laquelle nous allons présenter notre thème de recherche, nos motivations et objectifs, la problématique ainsi que les hypothèses, la présentation du corpus, l'approche d'analyse ainsi que le cadrage méthodologique. Ensuite, nous allons entamer le premier chapitre intitulé « cadrage théoriques » dans lequel nous allons procéder à une présentation et définition des concepts clés relatifs à notre thème de recherche ; cela nous permettra de mieux comprendre les notions en rapport avec le thème que nous aborderons , le deuxième chapitre quand à lui portera le nom de « Etude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique » dans lequel nous discuterons les différentes stratégies argumentatives de persuasion que l'auteur utilise dans ses chroniques citons les différents arguments tels que les citations comme des arguments d'autorité , les proverbes comme des arguments de communauté , les arguments d'analogie, les figures de style dite argumentatives ainsi que le discours implicite. Cette ensemble de stratégies sera expliqué et étudié à bon escient tout au long de notre analyse. Et enfin nous récapitulerons l'essentiel de nos résultats dans une conclusion générale.

⁸AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours . Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, (avant propos).

⁹Idem (avant- propos).

Chapitre I

Cadrage théorique

Ce chapitre titré « cadrage théoriques » à pour objectif de présenter et de définir les concepts clés relatif à notre thème de recherche qui s'intitule « Etude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique : cas les chroniques de Metref Arezki.

Vu que notre mémoire est divisé en deux chapitres , nous allons commencer en premier lieu par le premier intitulé « cadrage théoriques » dans lequel nous définirons le domaine de notre recherche qui est l'analyse du discours, son objet d'étude qui est le discours, le discours journalistique qui représente le support de notre corpus, et puis nous entamerons la notion des "genres de la presse écrite" , car les chroniques que nous traiterons sont un genre journalistique, ensuite nous définirons le "commentaire " et " la chronique journalistique" qui représente notre corpus. En second lieu, nous définirons l'analyse argumentative qui est la théorie dans laquelle notre thème de recherche s'inscrit, puis l'analyse argumentative et l'accord préalable. Par la suite nous convoquerons la notion d'argumentation en tant qu'objet de l'analyse argumentative, son origine qui est la rhétorique, et la communication dont elle est introduite, plus loin nous ferons appel aux deux approches liées à l'analyse argumentative, la première est la linguistique énonciative ; dans la mesure où le journaliste et le lecteur sont considéré en tant qu'énonciateur et Co-énonciataire à travers les marques de modalisation , la deuxième est la pragmatique , en ce sens que l'on considère les opinions du locuteur comme des actions qui servent à influencer l'interlocuteur, par la suite nous discuterons la notion du dialogisme et celle de la polyphonie , ces dernières sont les dialogues et les discours rapportés, et enfin nous achevons le chapitre par la notion de stratégies argumentatives de persuasion dans laquelle nous parlerons des trois mots qui forme l'expression en l'occurrence stratégie, argument et persuasion .

1. L'analyse du discours

L'analyse du discours est une discipline récente apparue dans les années soixante, elle se situe dans le domaine des sciences humaines et sociales, Ainsi, elle ouvre la voix à de différentes études tels que l'histoire, la psychologie, la sociologie et la linguistique.

Celle-ci a pris pour objet « le discours » comme le note VAN DIJK : « *si elle est conçue comme l'étude du discours, sans spécification plus précise, l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels, dans des situations réelles.* »¹⁰ En d'autres termes l'analyse du discours traite et analyse les discours en général, elle repose sur la langue dans une situation d'énonciation.

La notion du discours est instable vu que chaque discipline a sa propre façon de le concevoir et de l'étudier, Selon MAINGUENEAU D :

*« les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et divers disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...la liste n'est pas exhaustive) . Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre. »*¹¹

Selon CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D, dans leur dictionnaire d'analyse du discours : « *l'analyse du discours apparait comme la discipline qui étudie le langage comme activité ancrée dans un contexte produisant des unités transphrastique, comme utilisation du langage à des fins sociales, expressives et référentielles.* »¹² Dans cette perspective, le discours se rattache directement à son contexte historique, c'est-à-dire au moment et au lieu dans lesquels il est produit.

L'analyse du discours regroupe plusieurs approches du discours, citons l'approche énonciative, l'approche communicationnelle, l'approche conversationnelle, l'approche interactionnelle, le dialogisme et la polyphonie, l'approche sociolinguistique, l'approche variationniste, l'approche pragmatique et l'approche sémiotique.

¹⁰ VAN DIJK, cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 42.

¹¹ MAINGUENEAU D, cité par BARRY A O, *Les textes de méthodologie*, chaire de recherche du canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie, <http://www.chaire-mcd-ca/>, P5.

¹² CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 42.

En parlant de l'analyse du discours GRAWITZ M cité par SARFATI G E affirme que :

« Toutes les recherches conduites dans ce domaine partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes .or le texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ces conditions de productions, c'est l'envisager comme discours. »¹³

Selon lui l'analyse du discours se base sur l'analyse des textes rapportés à leurs contextes de production.

2. Le discours

Le discours est une notion très large, il se définit de manière différente par divers auteurs, tels que, SARFATI G E, HARRIS Z, entre autres.

En effet, le discours est l'ensemble de textes qui se rattache à leurs contextes d'apparition, d'ailleurs, SARFATI G E le définit comme suit :

« Le discours est l'objet de connaissance de l'analyse du discours, désigne l'ensemble des textes considérés en relation avec leurs conditions historiques (sociales, idéologiques) de production (...) un discours inclut les genres à partir desquels des textes sont produits. »¹⁴

HARRIS Z, à son tour, conçoit le discours comme un ensemble de phrases ; ces dernières sont sous forme linguistique, il affirme que : *« le discours est comme un tout spécifique consistant en une séquence de formes linguistique disposées en phrases successives. »¹⁵*

Dans leur dictionnaire d'analyse du discours, CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D distinguent entre discours et phrase, discours et langue, discours et texte et enfin discours et énoncé :

- *Discours vs phrase* : le discours s'oppose à la phrase, Il renvoie à l'ensemble de phrases sous forme linguistique, la phrase renvoie à cette forme linguistique.

¹³GRAWITZ M cité par SARFATI G E ., 2007, *Elément d'analyse du discours* ,Paris, Armand Colin , P6 .

¹⁴SARFATI G E ., 2007, *Elément d'analyse du discours*, Paris , Armand Colin , P16 .

¹⁵ HARRIS Z, cité par SARFATI G E ., 2007 , *Elément d'analyse du discours* ,Paris , Armand Colin , P12 .

- *Discours vs langue* : le discours est l'usage de la langue dans un contexte historique, par contre la langue se définit comme un système de valeurs virtuelles.
- *Discours vs texte* : le discours est la forme linguistique incluse dans le texte, le texte est l'ensemble de formes linguistiques rattaché à son contexte historique.
- *Discours vs énoncé* : le discours est l'ensemble d'énoncés ; l'énoncé est l'unité linguistique dans son contexte historique.

2.1. Le discours journalistique

Il existe divers genres de discours, citons : le publicitaire, le politique, le didactique, le médiatique... C'est de ce dernier dont il s'agit dans notre étude.

Le journalisme consiste à rapporter des informations, les enchaîner et les expliquer, dans le but de les éclairer aux lecteurs : « *le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen.* »¹⁶

Le journalisme en question repose sur un échange entre l'émetteur qui est le journaliste et le récepteur qui est le lecteur, dans une situation de communication donnée.

En effet, le discours journalistique a une visée informative, c'est-à-dire qu'il a pour vocation d'informer, en d'autres termes apporter des savoirs et des nouvelles informations aux lecteurs afin de le cultiver contrairement au discours politique qui a une visée incitative c'est-à-dire inciter le lecteur et capter son attention à adhérer à ses thèses par des stratégies discursives, d'après CHARAUDEAU P :

« Le discours journalistique de par ses conditions médiatique ne peut être confondu avec le discours politique. Ce dernier procède d'une visée d'incitation dans la mesure où il s'agit pour le sujet politique de persuader le citoyen des bienfaits de son projet ou de son action politique : il cherche à « faire faire » en « faisant croire ». A cette fin, il a recours à des stratégies discursives de crédibilité et de captation qui lui sont propres : se construire une image de leader incontestable, séduire son public pour l'amener à adhérer à sa politique. Le discours journalistique, selon ses conditions médiatiques,

¹⁶ PATRICK CHARAUDEAU, « *Discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et Dérives* », [en ligne], 22 /2006, mis en ligne le 13 mai 2007, consulté le 04 janvier 2015, URL : <http://Semen.revues.org /2793>.

obéit à une visée d'information, c'est-à-dire de « faire savoir » et non de « faire faire » (...). »¹⁷

Afin de rédiger un article, les journalistes disposent de divers outils, ces derniers sont groupés sous l'appellation de « genre journalistique ». Ces genres en question sont des catégories utilisées par les journalistes afin de catégoriser la forme que prendra leurs textes, les journalistes choisissent des genres journalistiques pour leurs articles, par rapport au type d'information et de communication qu'ils désirent établir, ils peuvent donner une information récente, faire une analyse approfondie d'un thème ou bien donner une opinion sur un sujet, pour RINGOOT R et UTARD J-M : « *un genre journalistique* », en presse écrite, se définit toujours par rapport à l'article rédigé et mis en page. c'est d'abord la forme que prend cet article qui caractérise le genre, c'est-à-dire le type d'article, selon la vision professionnelle. »¹⁸ Et ils rajoutent plus loin que :

« La question des genres de discours journalistiques retrouve (...) un regain d'intérêt, dans la mesure où ces formes sont la manifestation visible des transformations plus profondes des structures de production, mais aussi comme lieux où se joue la crédibilité du contrat qui lie le journalisme à l'espace public. »¹⁹

Les genres journalistiques se distinguent entre eux par la production discursive et le type d'information que les journalistes désirent transmettre.

La presse écrite contient plusieurs genres journalistiques ; ces derniers renvoient à une notion qui n'est pas stable, vue la diversité des travaux sur les médias ainsi que l'apparition de nombreux manuels de journalisme. Comme tout discours, le discours journalistique est divisé en genres parmi lesquels on citera, les genres informatifs et les genres commentaires, d'après RINGOOT R et ROCHARD Y:

« La notion de genres journalistiques, pour autant qu'elle soit utilisée par les professionnels de l'information et par les chercheurs, n'est pas une notion stable. La catégorisation la plus courante dans les guides du journalisme distingue les genres d'information (brève, filet, compte rendu, reportage, interview ...) et les genres de commentaire (éditorial, billet, chronique ...). »²⁰

¹⁷ Idem.

¹⁸ RINGOOT R & UTARD J M., 2009, *Les genres journalistiques(savoirs et savoirs- faire)*, Paris, L'harmattan, P25 .

¹⁹ Idem, P25.

²⁰ RINGOOT R et ROCHARD Y, cité par SAYAD A., 2011, « *Catégorisation générique et argumentation dans la presse Algérienne* » in revue synergies Algérie n° 14, P124, PP 123-133 .

2.2. Les genres de la presse écrite

Bien qu'il y ait une diversité générique dans le discours de la presse écrite et qu'il existe deux grands pôles de genres : les genres de l'information et les genres du Commentaire, nous nous intéressons uniquement à ces derniers ; particulièrement, à la chronique journalistique.

Cependant, avant de définir et de traiter de la chronique journalistique, nous estimons utile de définir le pôle des genres à énonciation subjectivée, ceux du Commentaire dans lesquels la chronique s'insère.

2.2.1. Le Commentaire

Un commentaire est un genre journalistique qui ne consiste pas seulement à exposer des faits, mais aussi à les interpréter, en d'autres termes donner une opinion, un jugement dans le but d'éclairer les faits. Selon HUSSON D et ROBERT O: « *commenter ne consiste pas forcément à distribuer bons et mauvais points. L'opinion personnelle, le jugement peuvent faire place à un éclairage sur les faits, un exposé de leurs causes et de leurs conséquences possibles.* »²¹

La chronique est un article de commentaire, qui constitue notre corpus, nous allons voir plus loin comment elle se définit et quelles sont ses caractéristiques.

2.2.2. La chronique journalistique

La chronique est un article de commentaire ; celle-ci constitue le genre journalistique le plus libre et le plus diversifié, c'est un article publié à intervalles réguliers sur un thème particulier, écrit par une même personne, sous un style et un regard singulier ; les chroniqueurs s'expriment en donnant leurs opinions et commentent l'actualité sous leurs propres noms.

La chronique en question repose non pas sur la narration des faits mais sur la personnalité et la façon de celui qui raconte. Peu importe le sujet traité, la chronique se déploie selon la convenance des humeurs et des opinions de l'auteur, toutes les chroniques se différencient entre elles, ceci est dû à la liberté totale des auteurs dans leur rédaction, une liberté qui s'exprime dans le choix des sujets et les contenus

²¹HUSSON D & ROBERT O., 1991, *Profession journalistique*, éd. Eyrolles.

essentiels des propos, et le style d'écriture, Il est à noter aussi que la photo du chroniqueur accompagne souvent son texte. D'après SORMANY P la chronique :

« c'est un texte-amalgame où peuvent se retrouver des informations nouvelles, de l'analyse, du commentaire ou même du reportage, au fil d'une lecture personnelle qu'en fait le ou la journaliste .la chronique repose non pas sur la transmission de l'essentiel (la nouvelle) ni sur sa remise en contexte (l'analyse) mais sur la personnalité de celui à qui on la confie .c'est sa lecture de l'actualité et sa façon de la raconter. »²²

3. L'analyse argumentative

L'analyse argumentative est une branche de la rhétorique qui a pour but d'éclairer, d'expliquer toutes les modalités qui se trouvent dans le discours ; comme le mentionne AMOSSY R : *« l'analyse argumentative se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public. »²³*

Celle-ci se base sur l'efficacité des arguments, comme l'a affirmé AMOSSY R : *« L'analyse de l'argumentation dans le discours se propose d'étudier l'efficacité de la parole dans ses dimensions institutionnelles, sociales et culturelles. »²⁴*

L'analyse argumentative en question a pour but d'analyser toute sorte de discours, qu'il soit explicite ou implicite. AMOSSY R déclare que : *« l'analyse argumentative s'attache aussi bien aux discours qui visent explicitement à agir sur le public qu'à ceux qui exercent une influence sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion. »²⁵*

L'analyse de l'argumentation dans le discours à pour objectif d'analyser toutes les modalités inscrites dans le discours : *« l'analyse de l'argumentation dans le discours examine les modalités changeantes au gré desquelles un locuteur infléchit une façon de comprendre le réel et d'interpréter le monde. »²⁶*

Dans cette optique, on peut distinguer entre les discours qui ont une visée argumentative de ceux qui ont une dimension argumentative, en d'autres termes un discours à visée argumentative est un discours qui consiste à convaincre et à persuader l'allocutaire ; par

²² SORMANY P ., 1990 , *Le métier de journaliste* , Montréal , Les éditions du Boréal , P120 .

²³ AMOSSY R ., 2002 , *L'argumentation dans le discours .Discours politique , littérature d'idée , fiction*, Paris, Nathan Université (dans son avant propos) .

²⁴ Idem (avant propos).

²⁵ Ibid, P25.

²⁶ Ibid, (synthèse).

contre un discours qui a une dimension argumentative est un discours qui sert simplement à transmettre un point de vue sur un fait. Dans ce sens, AMOSSY R affirme que :

« (...) la simple transmission d'un point de vue sur les choses, qui n'entend pas expressément modifier les positions de l'allocutaire, ne se confond pas avec l'entreprise de persuasion soutenue par une intention consciente et offrant des stratégies programmées à cet effet. »²⁷

L'analyse argumentative convoque diverses approches, citons la linguistique de l'énonciation et la pragmatique, comme le pose AMOSSY R : *« l'analyse de l'argumentation dans le discours tient compte du dispositif d'énonciation. »²⁸* Autrement dit on conçoit le journaliste et le lecteur en tant qu'énonciateur et Co-énonciateur à travers des marques de modalisations. Le même auteur rajoute que : *« dans la mesure où elle étudie du langage en action et en situation, l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique. »²⁹* En d'autres termes l'argumentation est considérée comme action ; le locuteur donne son point de vue en vue d'un résultat de la part de l'interlocuteur.

3.1 L'analyse argumentative et l'accord préalable

L'argumentation est un ensemble d'arguments destiné à un auditoire afin de le convaincre. Sans l'accord de ce dernier, l'argumentation n'existera plus. BRETON P le confirme en disant qu' : *« il n'y pas d'argumentation possible sans un accord de l'auditoire .Il faut d'abord qu'il accepte de se placer en posture de débattre et être convaincu. »³⁰*

PERLEMAN C et OLBRECHTS –TYTECA partagent le même avis que ce dernier, D'après lui :

« Pour qu'il y ait argumentation, il faut que, à un moment donné, une communauté des esprits effective se réalise .il faut que l'on soit d'accord, tout d'abord et en principe, sur la formation de cette communauté intellectuelle et,

²⁷ AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours . Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan Université, P 25.

²⁸ Ibid, (avant propos).

²⁹ Ibid, (avant propos).

³⁰ Breton P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 53.

ensuite, sur le fait de débattre ensemble une question déterminée : or, cela ne va nullement de soi.»³¹

L'argumentation n'a pas pour seul objectif de convaincre l'auditoire en usant des arguments mais il faut que ces derniers soient dotés d'éléments que l'auditoire en question a acceptés déjà. D'ailleurs BRETON P pose que : « *argumenter ne consiste pas seulement à mettre en forme, à couler son opinion dans le moule d'un argument, mais surtout à appuyer cet argument sur un élément déjà accepté par l'auditoire.* »³²

Le même auteur ajoute que : « *la recherche d'un accord préalable passe par l'identification d'un « point d'appui », à partir d'un thème déjà accepté par l'auditoire.»³³ Autrement dit, afin de convaincre l'auditoire, l'argumentateur met en scène un ensemble d'éléments que ce dernier a acceptés déjà comme les représentations sociales, les croyances admises par une société, ces dernières sont nommées « doxa ».*

La doxa est un ensemble d'opinions, de préjugés qui ont cours à un moment donné dans la société. Selon BARTHES R : « *la doxa (...), c'est l'opinion publique, l'esprit majoritaire, le consensus petit-bourgeois, la voix du naturelle, la violence du préjugé.* »³⁴

C'est sur la doxa que le discours argumentatif s'appuie afin de mieux convaincre et persuader l'auditoire. AMOSSY R déclare que : « *la doxa se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive.* »³⁵

L'analyse argumentative se fonde de la doxa, AMOSSY R affirme que : « *l'analyse de l'argumentation dégage les couches doxiques sur lesquelles se construit l'énoncé sans pour autant avoir à prendre parti sur leur valeurs ou leur degré de nocivité.* »³⁶. Selon AMOSSY R :

« on rattachera la notion de « doxa » ou opinion commune d'une part à celles des ensembles discursifs-discours social ou inter discours – qui la portent,

³¹ PERELMAN C & OLBRECHTS-TETECA, 2000, *Traité de l'argumentation (la nouvelle rhétorique)*, Université de Bruxelles, P18.

³² BRETON P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P53.

³³ Idem, P 53.

³⁴ BARTHES R, cité par AMOSSY R., 2002, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P91.

³⁵ AMOSSY R., 2002, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P 90.

³⁶ Idem, P93.

d'autre part aux formes (logico-) discursives particulières –topoi de tous types, idées reçues, stéréotypes –ou elle émerge de façon concrète. »³⁷

La doxa est l'ensemble des opinions communes que l'auditoire à accepter, tout comme c'est des stéréotypes et des interdiscours voire des idées reçues.

3.2. L'argumentation

L'argumentation est le fait de donner un point de vue sur un tel sujet afin de convaincre un interlocuteur et cela se fait en présentant des arguments ; ces derniers permettent la justesse d'un point de vue, d'après ADAM J M :

« On parle toujours en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment. »³⁸

L'argumentation consiste à convaincre par des arguments voire des raisonnements dans le but de défendre ou réfuter des thèses tout comme celle-ci tente d'agir sur autrui et à l'influencer. D'ailleurs, comme le note GRIZE J B :

« Argumenter dans l'acception courante, c'est fournir des arguments, donc des raisons, à l'appui ou à l'encontre d'une thèse (...) mais il est aussi possible de concevoir l'argumentation d'un point de vue plus large et de l'entendre comme une démarche qui vise à intervenir sur l'opinion, l'attitude, voire le comportement de quelqu'un(...). »³⁹

L'argumentation se trouve présente dans tout discours, selon PLANTIN C :

« Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement. »⁴⁰

Pour DUCROT O : *« la langue elle-même est déjà un condensé d'argumentation .elle n'a pas pour but de décrire objectivement le monde ou de rapporter des faits vrais, mais d'exprimer des rapports entre les interlocuteurs.»⁴¹* C'est-à-dire qu'en parlant, nous

³⁷ Ibid, P 90.

³⁸ ADAM J M cité par AMOSSY R ., 2000 , *L'argumentation dans le discours .Discours politique , littérature d'idées , fiction* , Nathan Université , P 25 .

³⁹ GRIZE J B, cité par AMOSSY R ., 2000 ,*L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idée, fiction*, Paris, Nathan Université, P 25.

⁴⁰ PLANTIN C, cité par AMOSSY R ., 2000 , *L'argumentation dans le discours .Discours politique , littérature d'idées , fiction* ,Paris , Nathan Université ,P 25 .

⁴¹ DUCROT O cité par SIOUFFI G et RAEMDONCKED V ., 1999 , *100 Fiches pour comprendre la linguistique* , Paris, Bréal ,P185 .

utilisons beaucoup plus la subjectivité. Et il rajoute que : « *tout énoncé est nécessairement argumentatif, il se définit moins par son sens immédiat que par ses implications.* »⁴²

D'emblée, l'argumentation traverse tous les énoncés.

L'argumentation à une relation étroite avec d'autres approches telles que la rhétorique et la communication, nous allons de prime abord aborder l'argumentation dans la rhétorique.

3.2.1 L'argumentation dans la rhétorique

La rhétorique est une tradition ancienne, elle se définit comme : « *une théorie de la parole efficace liée à une pratique oratoire.* »⁴³ Autrement dit, c'est une théorie qui consiste à bien parler en utilisant des bons arguments. La rhétorique use des différentes figures de styles dans le discours afin de persuader l'auditoire, d'ailleurs comme le confirme AMOSSY R, la rhétorique est : « (...) *l'art de bien dire plutôt qu'un art de persuader. Elle s'est restreinte à un arsenal de figures relevant des ornements du discours.* »⁴⁴ La rhétorique utilise la raison pour argumenter dans le but de convaincre un auditoire, PERLEMAN C confirme ses propos en disant que l'argumentation est : « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leurs assentiments.* »⁴⁵ Une fois déterminé les discours, l'orateur doit trouver ses arguments, il s'agit des « moyens de persuasion » qu'Aristote nomme les « preuves ». Celles-ci sont au nombre de trois : l'éthos, le pathos et le logos.

- ❖ **L'éthos** : est l'image de soi que l'orateur donne de lui dans son discours. Selon ROBRIEUX JJ : « *l'éthos représente les qualités liées à la personne même de l'orateur, c'est l'image qu'il donne de lui auprès du public.* »⁴⁶
- ❖ **Le pathos** : est l'ensemble des émotions, passions et sentiments que l'orateur cherche à produire chez l'auditoire. ROBRIEUX JJ affirme que le pathos est : « *l'ensemble des émotions que l'orateur cherche à provoquer chez les auditeurs : pitié, haine, colère, indignation, crainte.* »⁴⁷

⁴² Idem, P 185.

⁴³ AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours .Discours politique , littérature d'idées , fiction*, Paris, Nathan Université ,(avant propos).

⁴⁴ Idem, (avant propos).

⁴⁵ PERELMAN C, cité par BRETON P., 2003 *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 11.

⁴⁶ ROBRIEUX J J., 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, P 17.

⁴⁷ Idem, p 17.

- ❖ **Le logos** : du grec «logos » l'argument peut convaincre l'auditoire par la logique. D'après ROBRIEUX JJ le logos est : « *l'argumentation du sens logique et dépassionné, celle qui permet de « prouver.* »⁴⁸

L'argumentation se définit selon BRETON P comme : « *un raisonnement en situation de communication.* »⁴⁹, nous allons dès à présent voir ce qu'est l'argumentation dans le champ de communication.

3.2.2. L'argumentation dans la communication

L'argumentation pénètre dans le champ de communication en ce qu'elle sert à communiquer, comme l'a préalablement constaté BRETON P :

« Argumenter, c'est d'abord communiquer : nous sommes donc dans une situation de communication », qui implique, comme toute situation de ce type, des partenaires et un message, une dynamique propre. »⁵⁰

L'argumentation renvoie à une activité humaine et sociale, elle a pour vocation les situations de communication dans la vie professionnelle mais aussi quotidienne :

*« L'argumentation appartient à la famille des actions humaines qui ont pour objectifs de convaincre. De nombreuses situations de communication ont en effet pour but de proposer et, éventuellement, d'obtenir d'une personne, d'un auditoire, d'un public, qu'ils adoptent tel comportement ou qu'ils partagent telle opinion. On rencontre fréquemment ces situations dans la vie quotidienne, sur un plan aussi bien privé que professionnel (...). »*⁵¹

Afin de communiquer, l'orateur utilise divers moyens, telle que la conviction. Cette dernière sert à l'expression des sentiments de l'orateur en question, d'informer à propos d'une situation précise, de convaincre dans le but de faire croire des opinions à l'auditoire. D'ailleurs, BRETON P confirme ces propos:

*« Convaincre est l'une des modalités essentielles de la communication, suivant que l'intention est d'exprimer un sentiment, un état, un regard singulier sur le monde ou sur soi ou d'informer, c'est-à-dire de décrire le plus objectivement possible une situation, ou encore de convaincre, c'est-à-dire de proposer à un auditoire de bonnes raisons d'adhérer à une opinion (...). »*⁵²

⁴⁸ Ibid, P18.

⁴⁹ BRETON P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 35.

⁵⁰ Idem, PP 16-17.

⁵¹ Ibid, P 3.

⁵² BRETON P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, p 3.

L'argumentation à sa propre vision du monde, elle utilise la raison quand elle donne une opinion, afin de s'appuyer davantage sur elle. Selon BRETON P : « *Argumenter, c'est aussi contribuer à construire, à sa manière, au monde dans lequel, dès qu'il s'agit de défendre une opinion, la raison l'emporte, lorsque cela est nécessaire, sur les passions ou l'esthétique, sans pour autant les nier.* »⁵³

L'argumentation se définit comme : « *un acte visant à modifier le contexte de réception, en d'autres termes les opinions de l'auditoire.* »⁵⁴ À partir de cette citation de BRETON P, nous parviendrons à comprendre que l'opinion de l'auditoire influence sur les pensées précédentes de l'émetteur.

3.3. L'argumentation dans l'approche énonciative

Nous convoquerons l'approche énonciative dans notre étude pour seule et unique raison que le journaliste et le lecteur sont considérés en tant qu'énonciateur et Co-énonciataire à travers des marques de modalisation.

La linguistique énonciative a émergé durant les années 50 et 60 par Benveniste E. RELPRED la définit comme :

« *Une conception énonciative du langage consiste à soutenir que c'est dans l'énonciation, et non dans des réalités abstraites préconstruites comme la langue ou la proposition, que se constituent pour l'essentiel les déterminations du langage humain.* »⁵⁵

En d'autres mots, la linguistique énonciative se base sur l'énonciation afin de déterminer le langage humain.

L'énonciation, à son, tour est : « *la production même de l'énoncé. Tout ce qui est dit est produit par quelqu'un qui le dit, dans un certain lieu, à un certain moment, dans certaines circonstances.* »⁵⁶ Autrement dit, l'énonciation est la production d'un énoncé dans son contexte historique. MAINGUENEAU D définit l'énonciation comme : « *l'acte*

⁵³ Idem, P 36.

⁵⁴ Ibid, P 22.

⁵⁵ RELPRED cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 230.

⁵⁶ SIOUFFI G, RAEMDONCKED V., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, P114.

individuel d'utilisation de la langue. »⁵⁷Autrement dit l'énonciation est l'action que fait l'être humain en parlant.

La notion d'énonciation s'oppose à celle de l'énoncé, l'énonciation apparaît comme : « *l'acte de dire* » ou « *la manière de dire* » le message. *C'est le fait d'utiliser le code à un moment donné, dans un contexte donné.* »⁵⁸, autrement dit celle-ci est l'action d'énoncer, de parler en le reliant à son contexte de production. Contrairement à l'énoncé qui est : « *le produit de l'acte de parole ou de discours ; il apparaît comme le contenu ou le résultat de l'énonciation, ce qui est dit, le message ou le propos.* »⁵⁹Celui-là est un élément linguistique (un discours, une phrase) et qui est le résultat de l'activité d'énonciation, c'est ce qu'on énonce.

Quant à la situation d'énonciation, celle-ci est : « *un système de coordonnées abstraites associées à toute production verbale.* »⁶⁰Autrement dit ce sont les marques de langage de la production d'une phrase ou d'un discours comme la modalisation ainsi que les déictiques.

3.3.1 La modalisation

La modalisation est un ensemble de procédés linguistiques exprimant la relation entre le locuteur et son énoncé. Selon CHAREAUDEAU P et MAINGUENEAU D : « *la modalisation s'inscrit dans la problématique de l'énonciation .elle désigne l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé, attitude qui y laisse des traces de divers ordres (morphèmes, prosodie, mimiques ...).* »⁶¹ Autrement dit la modalisation renvoie à des traces (des moyens) qui traduisent la relation entre l'énonciateur et son énoncé.

Les mêmes auteurs, cités auparavant, rajoutent que : « *la modalisation peut être explicitée par des marques particulières ou demeurer dans l'implicite du discours.* »⁶²D'après eux, les marques de modalisation peuvent être apparentes ou cachés.

⁵⁷ MAINGUENEAU D ., 1981 , *L'énonciation en linguistique française* , Paris , Hachette, P 9 .

⁵⁸ SIOUFFI G, RAEMDONCKED V ., 1999 , *100 Fiches pour comprendre la linguistique* , Paris , Bréal , P 117.

⁵⁹ Idem, P117.

⁶⁰ CHAREAUDEAU P & MAINGUENEAU D ., 2002 , *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris 6 , Seuil , P 229 .

⁶¹ CHAREAUDEAU P & MAINGUENEAU D ., 2002 , *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris 6 , Seuil, P 382 .

⁶² Idem, P 383.

Les modalités font parties de la notion de modalisation, celles-ci renvoient aux termes affectifs par lequel l'énonciateur exprime une attitude par rapport à son destinataire.

MEUNIER A distingue entre deux sortes de modalités, celle de l'énonciation et celle de l'énoncé. Selon lui : « *les modalités d'énonciation caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur ; il peut s'agir de la modalité de phrase : interrogative, assertive (ou déclarative) et impérative(...).* »⁶³ Notons que ces dernières se trouvent présentes dans tout type de phrase. Quant aux modalités d'énoncés « (...) *elles portent sur l'énoncé : modalités logiques, modalités appréciatives, ou évaluatives.* »⁶⁴ Ces dernières renvoient aux indices qui portent la marque de la subjectivité de l'énonciateur par exemple les verbes affectifs, les pronoms personnels, les indices lexicaux tels que les adjectifs, les adverbes, les substantifs.

3.3.2 Les déictiques

Les déictiques sont les éléments qui renvoient aux circonstances de l'énonciation d'un énoncé. Notons la définition qu'a donnée KLEIBER G : « *les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence.* »⁶⁵

Il s'agit des signes linguistiques tels que les pronoms personnels, les pronoms compléments, les possessifs, les circonstances (le lieu, le temps) qui renvoient à des êtres ou à des objets, réels ou imaginaires, on peut comprendre leur sens à condition de connaître la situation des Co-énonciataires et le contexte de production de l'énoncé, c'est-à-dire le moment et le lieu de communication.

DUCROT et SCHAEFFER confirment ces propos, pour eux : « *son référent ne peut être déterminé que par rapport à l'identité ou à la situation des interlocuteurs au moment où ils parlent.* »⁶⁶

⁶³ MEUNIER A cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 385.

⁶⁴ Ibid, P 385.

⁶⁵ KLEIBER G, cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 159.

⁶⁶ Idem, P 159.

3.4. L'argumentation dans l'approche pragmatique

Nous convoquerons l'approche pragmatique dans notre étude en ce sens que l'on conçoit l'argumentation comme action, en d'autres termes le locuteur donne son opinion en vue d'un résultat de la part de l'interlocuteur.

Le terme pragmatique vient du grec « pragma », qui signifie en grec ancien « action de faire, d'entreprendre » : « *On définira la pragmatique comme l'étude de l'usage du langage, par opposition à l'étude du système linguistique.* »⁶⁷ Suite à la lecture de cette citation de MOESCHLER et REBOUL, nous sommes parvenue à comprendre que la pragmatique est l'étude de la parole, elle s'intéresse, entre autres, au sens implicite de la phrase, à ce qui n'est pas dit dans le langage.

La pragmatique s'intéresse au contexte de production d'un énoncé et cela pour comprendre le sens de celui-ci, d'ailleurs SIOUFFI G et RAEMDONCKED V confirment ces propos, pour eux : « *la pragmatique est une linguistique du discours, qui intègre les situations et contextes de communication.* »⁶⁸

Ces deux derniers rajoutent que :

« *L'analyse pragmatique (...) part du principe que le langage ne fait pas que décrire la réalité, mais qu'il agit aussi sur elle .celui qui parle accomplit une action (...).qui ne peut déclarer vraie ou fausse, mais plus ou moins réussie selon que le destinataire comprend l'intention du locuteur.* »⁶⁹

Autrement dit le locuteur, en parlant, transmet des actes de paroles (des actions) au destinataire et c'est à ce dernier d'en saisir le message à travers ces actes en question.

Toute phrase accomplit un acte de langage qui incite autrui à agir, CHARAUDEAU P dans son article « *discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et dérives* » affirme que : « *tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel.* »⁷⁰ alors qu'entend-on par acte de langage ?

⁶⁷ MOESCHLER et REBOUL cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 455.

⁶⁸ SIOUFFI G, RAEMDONCKED V., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, P51.

⁶⁹ Idem, P 50.

⁷⁰ PATRICK CHARAUDEAU, « Discours journalistique et positionnement énonciatifs. Frontières et Dérives », [en ligne], 22 /2006, mis en ligne le 13 Mai 2007, consulté le 04 Janvier 2015, [URL://http://Semen .revues.org/2793](http://Semen.revues.org/2793).

3.4.1. Les actes de langage

Un acte de langage est un moyen mis en place par le locuteur afin d'agir sur son environnement, en effet, il cherche à informer, promettre, demander, son ou ses interlocuteurs par ce moyen. CHAREAUDEAU P et MAINGUENEAU D confirment leurs propos, d'après eux : « *dire* », *c'est sans doute transmettre à autrui certaines informations sur l'objet dont on parle, mais c'est aussi « faire », c'est-à-dire tenter d'agir sur son interlocuteur, voire sur le monde environnant.* »⁷¹

La notion d'actes de langage est introduite par le philosophe anglais JOHN LANGSHAW AUSTIN, pour lui le langage sert non seulement à décrire le monde mais aussi à accomplir des actes, voire des actions. Le philosophe en question distingue entre deux sortes d'énoncés : performatifs ainsi que constatifs, les premiers ont pour vocation d'accomplir des actions par contre les deuxièmes servent à décrire le monde. FUCHS C est du même avis qu'AUSTIN en déclarant qu' : « (...) *un énoncé performatif, par le seul fait de son énonciation, permet d'accomplir l'action concernée, l'énoncé performatif s'oppose donc à l'énoncé constatif qui décrit simplement une action dont l'exécution est, par ailleurs, indépendante de l'énonciation (...).* »⁷²

Selon AUSTIN J L les constatifs peuvent être réussis ou non, parce que ce sont des réalités, soit elles sont vraies ou fausses, par contre les performatifs peuvent être réussis à seule condition que l'énoncé soit destiné à un interlocuteur et que ce dernier saisisse le message.

AUSTIN J L construit un classement d'actes de langage qui repose sur trois catégories : l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire.

- **L'acte locutoire** : (« *actes de « dire quelque chose* » »)⁷³, c'est le fait d'émettre des sons, ayant un sens dans une langue.
- **L'acte illocutoire** : (« *actes effectués « en disant quelque chose* » »)⁷⁴, sans l'acte locutoire, celui-ci n'existera pas, les performatifs sont des actes illocutoires, car ils accomplissent des actions citons les promesses, les demandes, les ordres ...

⁷¹ CHAREAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P16.

⁷² CATHERINE FUCHES, « *actes de langage* », encyclopædia universalis [en ligne]. Consulté le 20 février 2015. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/actes-de-langage/>.

⁷³ CHAREAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P17.

- **L'acte perlocutoire** : (« actes effectués « par le fait de dire quelque chose »)⁷⁵, c'est le résultat de l'acte illocutoire, autrement dit les conséquences ou le résultat attendus de la part des interlocuteurs, (leurs réactions et leurs effets) après une action.

3.4.2 Le contexte

Le contexte renvoie à l'environnement dans lequel une communication a lieu, autrement dit ce sont les circonstances et les conditions qui l'entourent. SIOUFFI G et RAEMDONCKED V confirment ces mots en disant : « *le contexte désigne par conséquent tout ce qui entourent un texte, un énoncé ou un fragment d'énoncé –en tout cas, une unité linguistique effective.* »⁷⁶. MAINGUENEAU D dans son livre « analyser les textes de communication (2ème édition) a mobilisé trois types de contextes :

- **L'environnement physique de l'énonciation ou contexte situationnel** : c'est grâce à ce dernier qu'on peut identifier le moment et le lieu où l'énoncé est produit.
- **Le cotexte** : se présente sous des séquences verbales qui se trouvent placées avant ou après l'unité à interpréter.
- **Notre connaissance du monde ou les savoirs partagés antérieurs à l'énonciation** : qui est l'ensemble des savoirs qu'on a acquis.

3.4.3 L'implicite

Quand un locuteur s'adresse à un destinataire, il désire lui transmettre une information ou lui raconter un fait, il peut aussi souhaiter agir sur lui, le convaincre, l'interroger ou lui donner un ordre. Il ya deux manières de s'exprimer : la première est explicite et claire, par contre la deuxième est implicite et ambiguë. Dans cette optique, le locuteur n'exprime pas d'une manière équivoque sa pensée, c'est à l'interlocuteur d'en déduire ou d'en comprendre l'information à partir d'un mot, d'une phrase ou du contexte.

Le discours journalistique est le lieu privilégié où se déploie l'usage de l'implicite, le journaliste y recourt afin d'inciter le lecteur à deviner le sens caché de ces énoncés.

⁷⁴ Idem, P 17.

⁷⁵ Ibid, P 17.

⁷⁶ SIOUFFI G, RAEMDONCKED V ., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique* , Paris , Bréal , P150 .

La notion d'implicite pourra être considérée, selon SIOUFFI G et RAEMDONCKED V comme : « *la somme de tout ce qui s'oppose au sens explicite : il désignera des significations secondes, qui peuvent être déduites de l'énoncé.* »⁷⁷ Le sens implicite est le contraire de celui de l'explicite, il faudra une bonne compréhension de l'énoncé pour en déduire son sens caché.

L'implicite selon AMOSSY R : « *renforce l'argumentation en présentant sous forme indirecte et voilée les croyances et opinions (...).* »⁷⁸ En d'autres termes l'implicite expose des opinions et des croyances mais indirectement c'est au lecteur d'en comprendre la signification.

DUCROT O distingue entre le posé, le présupposé et le sous-entendu, selon lui :

« (...)le posé, le présupposé et le sous-entendu, une opposition profonde se fait jour entre les deux premiers d'une part et le troisième de l'autre, c'est que le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé. Le présupposé au contraire, et à plus forte raison le posé, se donnent comme des apports propres de l'énoncé (même si, dans le cas du présupposé, cet apport veut n'être qu'un rappel d'une connaissance passée). ils se présentent comme choisis en même temps que l'énoncé, et engagent par la suite la responsabilité de celui qui a choisi l'énoncé, (même si, dans le cas du présupposé, le locuteur essaie de faire partager cette responsabilité par l'auditeur en déguisant ce qu'il dit sous (l'apparence d'une croyance commune). »⁷⁹

En effet, le sous-entendu est ce qu'on fait comprendre sans le dire, il n'est pas déduit de l'énoncé lui-même, mais de la situation d'énonciation, de ce fait, le locuteur laisse entendre qu'il pense le contraire de ce qu'il dit, contrairement au posé et au présupposé qui sont présents dans l'énoncé, le locuteur recourt à ses savoirs, voire aux croyances qu'il a acquis afin d'interpréter les énoncés implicites.

Le sous-entendu est le non-dit c'est-à-dire le côté implicite de l'énoncé, selon DUCROT O « (...) *le sous-entendu revendique d'être absent de l'énoncé lui-même, et de n'apparaître que lorsqu'un auditeur réfléchit après coup sur cet énoncé.* »⁸⁰, en d'autres termes le sous-entendu est le sens caché de l'énoncé c'est au destinataire d'en déduire le sens, pour KERBRAT – ORECCHIONI C la classe des sous-entendu, « *englobe toutes les*

⁷⁷ SIOUFFI G, RAEMDONCKED V., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, P 180.

⁷⁸ AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan Université, P 152.

⁷⁹ DUCROT O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, P 21.

⁸⁰ Idem, P 21.

informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné , mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatifs . »⁸¹

Contrairement au sous-entendu qui est absent dans l'énoncé, le présupposé est présent, c'est des réalités supposées et connu par l'interlocuteur, les réalités en questions se traduisent par les savoirs acquis déjà, d'ailleurs O DUCROT confirme ces propos :

« (...) Les présupposés sont des types particuliers de contenus inscrits dans les énoncés. Les présupposés ont les caractéristiques suivantes : (1) ils correspondent à des réalités supposées déjà connues du destinataire (évidences partagées ou faits particuliers relevant de ses savoirs préalables), et constituent une sorte de soubassement sur lequel viennent s'échafauder les posés (lesquels sont au contraire censés correspondre à des informations nouvelles), assurant la cohésion du discours, quand les posés se chargent de sa progression (...). »⁸²

4. Le dialogisme et la polyphonie

Le mot dialogisme est associé à celui de polyphonie, celui-ci est un concept développé par le philosophe et le théoricien russe Mickael Bakhtine. Selon lui : *« le dialogisme est l'interaction qui se constitue entre le discours du narrateur principale et les discours d'autres personnages, ou entre deux discours internes d'un personnage. »⁸³* En d'autres mots le dialogisme est un discours rapporté que le narrateur emploie dans sa narration. Selon BOECK D & LARCIER S A :

« (...) les rapports de dialogue sont quelque chose de beaucoup plus large que les rapports entre répliques d'un dialogue trouvant son expression dans la composition de l'œuvre , c'est quelque chose de quasi universel , qui pénètre tout le discours humain , tous les rapports et toutes les manifestations de la vie humaine , en somme tout ce qui a sens et signification. »⁸⁴

Tout le langage humain contient une part de dialogisme, citons les conversations, les entretiens et autres. La notion du dialogisme est présente dans tout discours que ce soit oral ou écrit, d'ailleurs CHAREAUDEAU P et MAINGUENEAU D le soulignent : *« le*

⁸¹ KERBRAT – ORECCHIONI C, cité par AMOSSY R, 2000, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan université, P 154.

⁸² DUCROT O cité par CHAREAUDEAU P & MAINGUENEAU D ., 2000 , *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris 6, Seuil , P 468 .

⁸³ Wikipédia.

⁸⁴ BOECK D & LARCIER S A ., 2005 , *Dialogisme et Polyphonie* , Bruxelles , Duculot , P 52 .

discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense. »⁸⁵

Selon FONTANIER : « *le dialogisme consiste à rapporter directement, et tels qu'ils sont censés sortis de la bouche, des discours que l'on prête à des personnages, ou que l'on se prête à soi-même dans telle ou telle circonstance. »⁸⁶* Le dialogisme se résume au fait de rapporter nos paroles ou celles d'autrui sans changement de forme ou de contenu.

Le dialogisme est : « *un concept emprunté par l'analyse du discours au cercle de Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires. »⁸⁷* Autrement dit le dialogisme est l'influence réciproque qui se fait entre le discours de l'énonciateur et celui de l'énonciataire, qui se manifeste par la pluralité de voix.

La polyphonie à son tour est « (...) *emprunté au champ musical par métaphore, consiste à faire entendre la voix d'un ou plusieurs personnages aux côtés de la voix du narrateur, avec laquelle elle s'entremêle d'une manière particulière, mais sans phénomène de hiérarchisation. »⁸⁸* Il s'agit de la pluralité des voix dans un discours.

Nous avons jugé indispensable de décrire les stratégies argumentatives, car le discours journalistique et spécialement la chronique journalistique en exploite assez. L'auteur y recourt afin d'embellir son discours et de séduire son public pour but de l'amener à adhérer à ses thèses.

5. Les stratégies argumentatives de persuasion

Dans un texte argumentatif, l'auteur cherche à convaincre le locuteur, et à lui faire adopter son opinion, Pour ce faire, il utilise des arguments, voire des raisonnements, et des figures de discours ... tous ces derniers sont mis sous l'appellation de « stratégies argumentative », celles-ci cherchent, en effet, à produire et à susciter des émotions chez le lecteur, d'une manière à faire partager ses opinions et ses pensées. Afin de mieux

⁸⁵ CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P175.

⁸⁶ FONTANIER cité par Boeck D & LARCIER S A., 2005, *Dialogisme et Polyphonie*, Bruxelles, Duculot, P49.

⁸⁷ CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P175.

⁸⁸ BOECK D & LARCIER S A., 2005, *Dialogisme et Polyphonie*, Bruxelles, Duculot, P23.

comprendre la notion, nous allons la définir : une stratégie argumentative est un ensemble d'actes de langage basé sur une logique discursive et sous-tendu par une force et un but argumentatif.

Dans l'expression de stratégies argumentatives de persuasion, on retient trois mots essentiels : stratégie, argument et persuasion :

5.1. Stratégie

Selon le dictionnaire d'analyse du discours le terme de « stratégie » vient de l'art de conduire les opérations d'une armée sur un terrain d'action, au fil du temps le terme à donner un sens global « *désignant toute action menée de façon coordonnée pour atteindre un certain but.* »⁸⁹ On cite la stratégie électorale, commerciale et politique ainsi que d'autres.

Pour les spécialistes en analyse du discours comme BOUTET et AL : « *les mots entrent dans des stratégies sociales (et) sont les indices et les armes de stratégies d'individuation.* »⁹⁰ Pour d'autre comme BONNAFOUS et TOURNIER : « *la stratégie fait partie des « conditions de production » d'un discours.* »⁹¹

Le discours journalistique se sert des différentes stratégies afin que le lecteur adhère aux thèses défendues par l'auteur.

5.2 Argument

En argumentant, l'auteur met en forme des arguments afin de défendre sa thèse et ses opinions. Selon BRETON P : « *le terme « argument » dans son acception technique, qui sert à désigner un moule ou une forme argumentative donnée et non l'ensemble du message.* »⁹²

Contrairement à l'exemple qui est concret, l'argument quand à lui est abstrait, il est sous forme d'idées et de justifications, on peut parler d'argument à seul et unique condition qu'il soit clairement formulé.

⁸⁹ CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P548.

⁹⁰ BOUTET et AL, cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 549.

⁹¹ BONNAFOUS et TOURNIER, cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 549.

⁹² BRETON P., *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 41.

5.3 Persuasion

La persuasion consiste à faire croire des opinions et des thèses proposées par l'auteur, elle cherche à séduire l'interlocuteur par l'emploi des termes affectifs, voire à l'influencer. D'ailleurs CHARAUDEAU P et MAINGUENEAU D le confirme : « *la persuasion peut être vue comme le produit des processus généraux d'influence.* »⁹³

PERELMAN C et OLBRECHTS-TYTECA L proposent : « *d'appeler persuasive une argumentation qui ne prétend valoir que pour un auditoire particulier et d'appeler convaincante celle qui est censée obtenir l'adhésion de tout être de raison.* »⁹⁴

Contrairement à l'argumentation, qui a pour but de convaincre, en d'autres termes faire agir l'interlocuteur en usant des arguments logiques, la persuasion consiste à obtenir l'adhésion de l'interlocuteur en usant des arguments affectifs, c'est-à-dire les sentiments afin de le sensibiliser.

Tout texte argumentatif vise les croyances et les représentations d'autrui, la persuasion tente de les renforcer afin que ce dernier adhère d'avantage : « *si la persuasion agit sur les représentations, ce n'est pas seulement pour les changer, car il faut également les renforcer en vue du maintien d'une cohésion autour des valeurs communautaires.* »⁹⁵

Nous avons, dans ce chapitre, défini toutes les notions relatives à notre domaine de recherche, à savoir l'analyse argumentative dans le discours. Celle-ci englobe deux approches essentielles : la linguistique énonciative et la pragmatique. Deux domaines dont l'analyse argumentative puise la majeure partie de ses concepts. Contexte, locuteurs, actes de langage, implicite, modalisation et déictiques sont autant de notions qui servent l'argumentation.

Nous avons aussi convoqué le courant dialogique en ce qu'il nous permet de dévoiler la pluralité et l'hétérogénéité des voix présentes dans notre corpus. En effet, les discours rapportés, étant dialogiques, sont déployés par l'auteur dans son discours.

⁹³ CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 428.

⁹⁴ PERELMAN C & OLBRECHTS – TYTECA L, cité par CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris 6, Seuil, P 430.

⁹⁵ WANDER EMEDIATO, « *L'argumentation dans le discours d'information médiatique* » *Argumentation et analyse du discours* [en ligne], mis en ligne le 15 Octobre 2011 – URL : <http://aaad.revues.org/1209>.

Chapitre II

Étude des Stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Après avoir défini les concepts relatifs à notre domaine d'étude, nous allons dans ce présent chapitre entamer la partie analytique portant le titre de « *Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique* » il est question dans cette partie de faire une étude approfondie des chroniques, pour ce faire nous aurons à déceler et d'expliquer les différentes stratégies que le locuteur déploie afin de persuader le lecteur voire agir sur lui , ces dernières sont présentes dans les chroniques du journaliste Metref Arezki.

Notre étude portera sur l'étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique, donc nous allons répertorier ces dernières en fonction de leurs sens dans les chroniques, commençons par les différents arguments citons les citations comme des arguments d'autorité, les proverbes comme des arguments de communauté, les arguments d'analogie ces derniers regroupent à leur tour des notions comme la comparaison et la métaphore. La deuxième stratégie quand à elle est intitulée les figures de style ou figures argumentatives , en premier lieu nous commencerons par les figures de mots qui regroupent l'épiphore et l'accumulation , en deuxième lieu les figures de pensée qui contiennent l'ironie , l'hyperbole , la question rhétorique , la subjection , en troisième lieu les figures de construction qui comprennent l'antithèse , l'antiphrase et l'amplification , la dernière stratégie quand à elle sera intitulée « le discours implicite » qui comprend à son tour deux notions , en l'occurrence le sous-entendu et le présupposé.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

1. Les arguments comme stratégies argumentatives de persuasion

1.1. Les citations comme des arguments d'autorité

Les arguments d'autorité consistent : « à mobiliser une autorité, positive ou négative, acceptée par l'auditoire et qui défend l'opinion que l'on propose ou que l'on critique. »⁹⁶ Autrement dit, ces arguments en question servent à invoquer une autorité lors d'une argumentation, celle-ci est acceptée par l'auditoire, elle peut être soit positive ou négative. NICOLAS HARVEY partage le même avis que BRETON P, selon lui : « Les arguments d'autorité repose sur l'opinion d'un individu ou d'un groupe d'individu que l'auditoire respecte. »⁹⁷ autrement dit, les arguments d'autorité sont un ensemble d'opinions que l'auditoire a accepté déjà.

Afin d'étayer son argumentation l'auteur a fait recours aux citations, ces dernières sont des allégations d'un passage ou d'une autorité, il les a employé comme des arguments d'autorité, ces arguments en question se traduisent par le dialogisme. L'auteur y fait recours à cette notion comme argument d'autorité dans la chronique « Azal, le ténor », pour démontrer que les propos d'autrui peuvent servir comme des arguments d'autorité surtout quand celui-ci jouit d'une autorité reconnue.

Extrait 1 : « *Cet homme est chant et c'est tout. L'air qui le traverse se fait archet, mettant son âme et ses cordes vocales en résonnance avec l'univers .il a la générosité de nous transmettre ce message dont il est dépositaire et qui nous rend meilleurs. Quand je l'entends, je me dis que je voudrais être assis dans les montagnes pour entendre sa voix monter, amplifiée par l'immensité, distribuée par l'écho.cet homme est seul, relié, canal. Il n'est ni dans la domination, ni dans la séduction, ni dans la puissance. Il irradie, et son immense intériorité rayonne. Il nous fait rencontrer Dieu, il ne l'est pas .Quel dommage que la fée électricité meuble ces respirations si belles, tant elles permettent à une phrase de s'éteindre tout en invitant l'autre.il est bien au-dessus du chant lyrique. As -tu déjà entendu le Miserere d'allegri chanté par un jeune garçon, et non par un homme ? C'est à pleurer de beauté, comme ce qu'il fait. »*

⁹⁶ BRETON P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte, P 43.

⁹⁷ NICOLAS HARVEY, « Philippe Breton, convaincre sans persuader .Apprendre à argumenter », mots .Les langages du politique [en ligne], 88 /2008, mis en ligne le 01 Novembre 2010, consulté le 24 Mars 2015 .URL :<http://mots.revues.org/18613>.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Cet extrait qui est totalement dialogique, reflète le point de vue d'un ami musicien de l'auteur, pour lui le chanteur Azal est une légende. En effet, c'est un argument d'autorité qui a du poids, on peut être persuadé par lui car il est connu, son métier suffit à nous convaincre.

Extrait 1 : *« j'ai pu connaître de manière précise les véritables raisons de ma mise à la retraite prématurée : des affaires de corruption et de blanchissement d'argent, touchant la plus haute hiérarchie et dont j'avais été le principal témoin en 1978 quand j'étais à la présidence, qui commençaient au moment de ma mise à la retraite à prendre des proportions d'affaires d'Etat ».*

Cet extrait dialogique est une citation retiré de la chronique intitulé « la main droite », en effet l'auteur l'a employé pour persuader le lectorat. Il s'agit de Belaid Metref le cousin du journaliste en question, en 1970 celui-là était chef des personnels militaire et civil de la marine nationale et puis en 1975, il été affecté à la direction du protocole de la présidence, qu'il a quitté à la mort de Boumediene et en 1986, il est mis officiellement à la retraite pour raison de son témoignage dans les affaires de l'Etat et du gouvernement.

Ces paroles rapportés sont un argument que l'auteur à utilisé pour dire que malgré tous les problèmes d'embouteillage ou autres , le citoyen algérien n'a jamais le droit de réclamer tout comme son cousin qui a fini par prendre sa retraite ou moment où il a été à la présidence , en effet, cet argument sert à convaincre le lecteur d'une manière à dire qu'il n'ya pas de lois et de règlement dans notre pays.

L'extrait qui suit est retiré d'une chronique nommée « Amadeus » Afin de persuader le locuteur de son histoire avec Sandra, l'auteur a rapporté un dialogue qui s'est passé entre lui et elle :

Extrait 1 : *« elle me demanda si la musique ne me dérangeait pas. Je répondis avec une bonne dose d'opportunisme d'excellente foi, que Mozart, ne me dérangeait jamais (...) vous allez où ? Déposez-moi où vous pourrez en ville ».*

En effet, cet extrait est entièrement polyphonique, l'auteur à combiner entre deux voix, la sienne et celle de Sandra pour engager le locuteur dans l'histoire.

Nous avons décelé six citations dans la chronique « la main droite » qui sont :

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Extrait 1 : « Le cœur sur la main quand il faut, et la main sur la figure quand c'est nécessaire » (Henri Jeanson), cette citation signifie qu'il faut faire les choses d'une bonne manière, avec cœur, pour réussir.

Extrait 2 : « Nous sommes comme des !!dés dans la main du bon Dieu, au creux de sa main et il attend peut-être encore un peu pour nous jeter sur la table » (Georges Bernanos). Le sens de ce dernier est le fait de dire que nous ne sommes pas éternels, il viendra un jour où nous décéderons, donc il faut profiter pour faire que des bonnes choses.

Extrait 3 : « On ne se rencontre qu'en se heurtant et chacun portant dans ses mains ses entrailles déchirées accuse l'autre qui ramasse les siennes » (Gustave Flaubert), ce proverbe signifie que les Algériens ne se réunissent que lorsque le pays est en crise, de ce fait ils ne peuvent rien faire parce qu'il faut intervenir dès le début.

Extrait 4 : « Au joug depuis longtemps, ils se sont façonnés ; ils adorent la main qui les tient enchainés (Jean Racine), l'auteur veut unir le peuple algérien, en prenant main dans la main pour le mieux du pays.

Extrait 5 : « Le progrès technique est comme une hache qu'on aurait mis dans les mains d'un psychopathe » (Albert Einstein), en parlant des Algériens, l'auteur a constaté que l'Algérie possède des moyens pour sa progression mais, celle-ci ne les a pas exploités au profit de son développement.

Extrait 6 : « Le bonheur est la plus cruelle des armes aux mains du temps » (Paul Valéry), selon l'auteur les moments de bonheur sont rare dans notre vie donc il faut en profiter.

On a extrait dans la chronique « carton rouge » une seule citation qui est :

Extrait 1 : « (...) comme disait mon grand père instituteur, un but n'est pas forcément un objectif ». Selon l'auteur on marquant un but de la part d'Antar yahia contre l'Egypt, n'est pas un fait qui développera l'Algérie. Cette citation est argument d'autorité servant à persuadé le lecteur qu'il ne suffit pas de s'intéresser au foot et marquer des buts mais il faut participer à apporter des succès qui aide à l'évolution du pays.

1.2. Les proverbes comme des arguments de communauté

Selon Nicolas Harvey les arguments de communauté « *Sont ceux qui présupposent que l'auditoire possède préalablement une « communauté de pensée et d'action* » entrent

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

dans cette catégorie les proverbes, les fables de la fontaine et les références bibliques qui seraient des arguments efficaces.»⁹⁸

Les arguments de communauté en question sont des arguments que l'auditoire à acceptés, citons les proverbes, les représentations et les valeurs.

« Le proverbe est une formule langagière de portée générales contenant une morale, expression de la sagesse populaire ou une vérité d'expérience que l'on juge utile de rappeler. »⁹⁹ Le proverbe est une morale que l'on donne à une personne, celui-ci est un argument que l'auteur à utilisé afin de mieux convaincre le lecteur.

Dans la chronique dite sonatrach « l'affaire du sciécle, de la semaine » ? L'auteur à utilisé deux proverbes pour renforcer son argumentation :

Extrait 1 : *« il n'ya pas de fumée sans feu »,* selon l'auteur les journalistes algériens ne parlent pas des affaires de corruption et ne rédigent pas des articles dans les journaux sans raison, ce qui s'est passé est véridique.

Extrait 2 : *« c'est si vrai, ça, que l'exception, honteuse, réside dans ceux qui travaillent dans le miel sans jamais se lécher les doigts ! »,* l'auteur nous parle de Chakib Khalil, ce dernier est un des cadres dans l'Etat algérienne, ce qui lui donne le privilège de dépenser et de profiter de l'argent de l'Etat. L'auteur à appuyé son argument par l'adverbe « si ».

1.3. Les arguments d'analogie

Les arguments d'analogie *« Consiste à mettre en relation l'opinion avancée avec une situation semblable qui serait préalablement acceptée par l'auditoire. »¹⁰⁰* Ces arguments consistent à établir des rapports d'analogies entre deux réalités différentes, la première est l'opinion de l'auteur et l'autre est l'opinion acceptée par l'auditoire.

⁹⁸ NICOLAS HARVEY, « Philippe Breton, convaincre sans persuader .Apprendre à argumenter », mots .Les langages du politique [en ligne], 88 /2008, mis en ligne le 01 Novembre 2010, consulté le 24 Mars 2015 .URL :<http://mots.revues.org/18613>.

⁹⁹ Fr. wikipedia.org/wiki /proverbe.

¹⁰⁰ NICOLAS HARVEY, « Philippe Breton, Convaincre sans manipuler .Apprendre à argumenter », mots. Les langages du politique [en ligne] ,88 /, mis en ligne le 01 Novembre 2010, consulté le 24 Mars 2015 .URL :<http://mots.revues.org/18613>.

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

1.3.1. La comparaison

La comparaison est l'établissement d'un rapport d'analogie entre deux idées, voire deux objets, celle-ci comprend un comparant et un comparé, elle se produit grâce à un terme comparant : (comme, tel, semblable).

La comparaison en question est une action de comparer et de chercher les ressemblances et les différences qui peuvent exister entre deux personnes ou deux choses, comme elle est un rapprochement que l'on fait de deux objets dissemblables, entre lesquels on établit par la pensée une certaine analogie, La comparaison est un moyen que l'auteur a mis en scène pour défendre son point de vue. En effet, la comparaison nous intéresse en tant qu'argument qui sert à convaincre le lecteur et non en tant que figure de style dès lors on a décelé deux extraits dans la présente chronique, mais avant de les citer, on discutera le contenu de la chronique en question.

Dans la chronique intitulée " Azal, le ténor", le journaliste Metref Arezki décrit un chanteur berbère lyrique sous le nom de « Farid Belkadi alias Azal », le titre de la chronique se résume par un adjectif qui qualifie le chanteur Azal qui est « le ténor » qui signifie la voix d'homme la plus élevée. La thèse de l'auteur est formée explicitement, En effet, l'auteur soutient et défend fortement le chanteur Azal, pour lui ce dernier « *nous fait voyager dans un univers où la langue devient accessoire. La beauté du paysage sonore qu'il nous fait partager est au-delà des mots, et nous laisse sans voix* ».

Extrait 1 : « *il ne ressemble à rien qu'on ait entendu .un peu peut –être, quand même. Il affirme une fidélité émue à Taos Amrouche. Comme elle, il va vers ce que la culture berbère a de plus profond pour la porter au plus haut* ».

Cet extrait établit une comparaison qui met en scène le comparant qui est Azal sous forme du pronom de la troisième personne du singulier « il » et le comparé qui est Taos Amrouche ; artiste kabyle, écrivaine d'expression française et interprète de chants traditionnels berbères.

En effet, l'auteur a comparé Azal à Taos Amrouche pour dire que ce dernier a apporté de la perfection à la culture berbère, tout comme Taos Amrouche, Azal écrit ses chansons en se basant sur des poèmes.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Extrait 2 : « *l'ennui, c'est que, concernant, Azal, il n'ya rien. Ou si peu ! Il faut donc oser, plongeron l'appelle déjà le Pavarotti berbère. Il est ténor comme lui et en a la prestance* ».

Cette comparaison contient un comparant qui est "Azal", et un comparé qui est le "Pavarotti", celle-ci est établie par un outil de comparaison qui est « comme ». L'auteur a comparé Azal au Pavarotti, vu que ce dernier est un ténor italien possédant une voix si élevée et émouvante, en employant cette comparaison, l'auteur désire pousser les lecteurs à aimer Azal, à le connaître, à faire valoir ses mérites, celui –ci est un "grand" de la chanson berbère lyrique.

Dans la chronique intitulée « carton rouge » l'auteur Metref Arezki parle de la période de qualification de l'équipe nationale pour la coupe du monde, comme il a décrit aussi l'état de la société algérienne durant cette période. Le titre a résumé la chronique, celui-ci explique que notre pays qui est l'Algérie est un carton rouge, c'est à dire que le pays a des difficultés et des manques. L'auteur a formulé sa thèse implicitement, celle-ci porte sur le penchant des Algériens pour les programmes footballistiques, tout en ignorant leurs lacunes et leurs diverses préoccupations. Pour soutenir sa thèse, il a exposé un ensemble de comparaisons afin de mieux la renforcer.

Dans cette chronique, on a décelé deux extraits de comparaisons qui sont :

Extrait 1 « *on fait comme Néron chantant au milieu de l'incendie qui détruisit Rome ?* ». Cette comparaison met en scène deux éléments : le comparant qui est "les algériens" sous forme du pronom indéfini « on », l'auteur s'est inclus en tant qu'Algérien, et le comparé qui est Néron (empereur romain), cette comparaison est produite, en utilisant un outil de comparaison qui est « comme ».

En effet, l'auteur a établi une comparaison entre les Algériens et Néron, du fait que celui là, joue de la lyre et chante, au sommet du Quirinal pendant que Rome brûlait, de même pour les Algériens qui célèbrent leur qualifications pour la coupe du monde, en oubliant des priorités, la plus principale pour le développement du pays.

Extrait 2 : « *tu allumes la télé, c'est comme si tu allumais le flambeau de la relève patriotique* ».

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Cette comparaison met en scène le comparant qui est le citoyen algérien sous forme de pronom de la deuxième personne du singulier « tu » et le comparé qui « le flambeau de la relève patriotique » qui renvoie à une sorte de bougeoir qu'on allumée autre fois pendant les guerres, celui-ci, est soulevé par les guerriers pour combattre l'ennemi, Selon l'auteur, les Algériens croient que ce sont eux qui ont soulevé le drapeau algérien en se qualifiant.

Dans la chronique intitulée « main droite » Metref Arezki nous parle des six derniers jours de l'année 2010, du 26 Décembre au 31 Décembre, ce dernier a attribué à chacune d'elles des titres. Le 26 Décembre 2010 : la paume ébréchée, l'auteur est parti voir l'exposition issiakhem au Mama, il a décrit le personnage en l'amplifiant. Le 27 Décembre : salut, cousin ! , l'auteur nous parle du décès de son cousin, le 28 Décembre : we can ! Dont le sens est la mal conduite des algériens, le 29 Décembre : l'année qui s'en va ! , il nous parle des vœux que l'on se souhaite pour la nouvelle année, le 30 Décembre : la route du passé ! L'auteur nous parle de son voyage à Azazga et les bouchons de route, le 31 Décembre : temps ! En effet, l'auteur conclut avec le dernier jour de l'année, en parlant avec son ami Nadjib Stambouli de tous leurs souvenirs de l'année achevée. Le titre de la chronique « la main droite » signifie les doubleurs à droite. Dans cette chronique Metref Arezki a formulé sa thèse explicitement, selon lui : « *la conduite est un vrai djihad chez nous* » et il a rajouté plus loin que : « *Délaisser la voie de gauche pourtant libre pour te doubler à droite rien que pour t'en remontrer* ». C'est-à-dire qu'il n'y a pas de règlement en Algérie, chacun fait les choses à sa propre façon, afin de donner du poids à sa thèse, il a employé des comparaisons.

L'auteur a employé deux extraits de comparaisons dans cette chronique qui sont :

Extrait 1 « (...) *nous sommes fiers d'avoir les plus grands abattoirs du monde pour routes. C'est comme si le mouton se prévalait du couteau qui va l'égorger*».

Pour renforcer son argument, l'auteur a mis en scène une comparaison dont le comparant est les Algériens, sous la forme du pronom de la première personne du pluriel « nous » et le comparé qui est « le mouton », la comparaison est produite par un moyen de comparaison qui est « comme ». À travers cette comparaison l'auteur a comparé les accidents routiers en Algérie au mouton qui se donne pour mourir, il veut informer les lecteurs que le pourcentage des accidents en Algérie est élevé et cela est dû à la mauvaise conduite des chauffeurs Algériens.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

L'auteur a formé la deuxième comparaison sous forme de proverbe, celle-ci est la suivante :

Extrait 2 : *« le progrès techniques est comme une hache qu'on aurait mis dans les mains d'un psychopathe ».*

Cette comparaison est établie par un comparant qui est "le progrès technique", un comparé qui est "une hache", et dont l'outil de comparaison est « comme », la comparaison signifie que l'Algérie a tous les moyens pour progresser, mais malheureusement cette dernière ne les a pas exploités au profit de son développement.

Vu que l'auteur est romancier, la plupart de ses chroniques commencent par un grand titre « Balade dans le Mentir /Vrai », celui-ci reflète les mensonges dit par les personnages et le fait de les prendre au sérieux ce dernier est employé par l'auteur lors de son écriture des romans. L'intitulé de l'histoire est « Amadeus » qui est le véritable nom de Mozart, Dans cette chronique Metref Arezki nous raconte une histoire qu'il a écrite, en effet, cette histoire consiste à comparer entre Mozart le symphoniste et Sandra le personnage de l'histoire, pour l'auteur Sandra a vécu les terribles choses qu'a vécu Mozart, ce dernier selon lui : *« était mort dans des guenilles de miséreux (...) la pauvreté de l'existence (.....) Et son enterrement suivi seulement par un chien, que le monde était mal fichu ».*

Afin d'écrire cette histoire, l'auteur s'est imaginé qu'il était un personnage, avec Sandra dans le film de « Milo Forman, Amadeus » qui raconté la vie de Mozart , celui-ci s'appelle Wolfgang Amadeus né en 1756 à Salzbourg , il était l'auteur de plusieurs pièces religieuses, des concerts, des symphonies de l'opéra, Il est mort en 1791 à l'âge de 35 ans d'une maladie, abandonné par tous ses proches qui ont bien profité de ses droits après sa mort, effectivement, Amadeus est mort jeune sans jamais profiter de sa réussite, s'il est vivant jusqu'à maintenant , il aurait acheté avec tous ses droits d'auteur toute l'Autriche . D'après l'auteur l'enterrement de Mozart se superpose à celui de cette histoire avec Sandra , cette dernière est un personnage que l'auteur a mis en scène pour renforcer son argumentation et pour nous montrer à quel point Mozart a souffert dans sa vie , Sandra était professeur de musique dans un lycée , elle avait des objectifs dans sa vie , elles rêvait d'aller en pèlerinage , en effet , elle se limite à Mozart en voulant vivre comme lui , et ceci est dû à son admiration envers lui , mais finalement , elle aussi se retrouve avec rien.

Dans cette chronique intitulée « Amadeus », nous avons décelé une comparaison qui est :

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Extrait 1 : « *En montant dans la voiture, j'étais loin d'imaginer que le fait que, deux siècles plus tôt, un garçon de génie, né à Salzbourg, mort à 35 ans, et ayant passé 10 ans, 2 mois et 8 jours trimballé en Europe, de cour en cour, comme un chien savant, serait pour moi une information capitale* ».

Cette comparaison se compose d'un comparant qui est « un garçon de génie », un comparé qui est « un chien savant », et l'outil de comparaison « comme ».

En effet, l'auteur a comparé un garçon de génie qui est Mozart à un chien savant, pour lui Mozart a souffert pour être ce qu'il était, cette comparaison représente un argument que l'auteur a utilisé pour démontrer la vie misérable de ce dernier.

1.3.2. La métaphore

La métaphore est une figure qui consiste à utiliser un mot à la place d'un autre qui se fonde de la ressemblance ou de l'opposition, liés par une analogie dont l'outil de comparaison est absent. Selon ROBRIEUX J J :

« Ce trope opère un transfert de sens entre mots ou groupes de mots, fondé sur un rapport d'analogie plus ou moins explicite .à la différence de la comparaison, la comparaison repose sur des formes syntaxiques plus complexes, étant donné l'absence de lien comparatif explicite. »¹⁰¹

Tout comme la comparaison, la métaphore est une figure de style qui nous intéresse en tant qu'argument de persuasion, Ainsi en analysant la chronique titré « carton rouge », nous avons décelé une métaphore qui est : « (...) faut pas que les fennecs jouent les coqs. Ça attire le mauvais œil ! ». L'auteur a comparé les joueurs de l'équipe nationale d'Algérie aux coqs qui sont l'équipe nationale de France, en les appelants les fennecs, il veut dire que les joueurs friment, et ils se prennent pour des personnes ayant du prestige. La comparaison établie ici ne contient pas d'outil de comparaison, elle ne comprend que le comparant qui est « les fennecs » et le comparé qui est « les coqs ».

2. Les figures de style ou figures argumentatives

Les figures de style sont des arguments, voire des stratégies argumentatives que le journaliste déploie dans ses chroniques. En effet, ce ne sont plus des figures de style dans le but d'embellir le discours mais elles sont utilisées à des fins persuasives. BONHOMME

¹⁰¹ ROBRIEUX J J ., 2000 , *Rhétorique et argumentation* , Paris , Armand Colin , P49 .

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

M souligne que : « *L'argumentation par les figures participe nettement de l'argumentation par séduction.* »¹⁰²

Ces dernières ont deux objectifs essentiels, en premier lieu elles servent à la réussite stylistique du discours, autrement dit à bien parler, en deuxième lieu elles servent à son efficacité argumentative, c'est-à-dire à persuader l'autre.

L'expression de « figure de style » recouvre plusieurs appellations : figure de style, figures de discours, figure de rhétorique, trope ou image, Depuis l'antiquité grecque, le concept de « figure » est attaché à la rhétorique « *dont l'objet est l'étude du style et des techniques de persuasion.* »¹⁰³ Selon M BONHOMME : « *une figure est une forme discursive marquée, libre et mesurable qui renforce le rendement des énoncés.* »¹⁰⁴

On proposera une classification des figures de style issue des traités classique, cités par Robrieux j j: selon lui, les figures de style se divisent en quatre grandes catégories : les figures de sens, les figures de mots, les figures de pensée et enfin les figures de construction.

2.1. Les figures de mots

Les figures de mots s'intéressent à la forme, elles sont liées aux mots en tant que matière qui englobe le lexique et la sonore.

D'après ROBRIEUX J J: « *on appelle « figures de mots » tous les procédés qui concernent les signifiants, à l'opposé des tropes qui touchent aux signifiés.* »¹⁰⁵

2.1.1. L'épiphore

L'épiphore est une figure de rhétorique qui consiste sur la répétition par laquelle un mot ou plusieurs reviennent à la fin de chacun des membres d'une période, nous avons enlevé un extrait épiphorique dans la chronique « carton rouge », le voici :

Extrait 1 : « *on fait comme Néron chantant au milieu de l'incendie qui détruisit Rome ? Y en a que pour le ballon. (...) c'est un sujet qui attire dare-dare un carton rouge. Y en a que pour l'ballon, ma foi ! (...)* ». L'auteur à employé cet ensemble de mots pour renforcer sa

¹⁰² BONHOMME M ., 2005 , *Pragmatique des figures du discours*, Honoré champion , Paris, P 178 .

¹⁰³ BONHOME M ., 1998 , « *Les figures clés du discours* », Paris , Seuil , P 6 .

¹⁰⁴ Idem, P 7.

¹⁰⁵ Idem, P 62.

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

thèse, et pour dire que les Algériens ont un seul souci, ce dernier est le ballon rond (le foot).

2.1.2. L'accumulation

L'accumulation est une figure de rhétorique qui se traduit en une énumération d'un grand nombre de détails qui développent l'idée principale. On a décelé dans la chronique « contre d'hiver » un extrait qui réfère à l'accumulation qui est :

Extrait 1 : « *tu crois rouler dans une de ces images du code de la route. Tu drives ton char dans un lavis aux formes géométriques et aux couleurs claires. Tout est carré, propre, ordonné, agréable ! » .*

Dans cette extrait, l'auteur a accumulé son opinion par l'emploi des adjectifs « carré, propre, ordonné et agréable », toutes ces adjectifs réfèrent à la beauté des routes algériennes que l'auteur à imaginé, en effet, celui-ci souhaite voir les routes dans son pays propres, agréable et ordonné.

2.2. Les figures de pensée

2.2.1. L'ironie

L'ironie est une figure de rhétorique par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. D'après LEJEUNE P : « *un énoncé ironique est un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit (...).*»¹⁰⁶

Afin de persuader le lecteur, et de lui faire adhérer à sa thèse l'auteur à employé un extrait ironique pour parler des différents manques que les jeunes algériens se réclament. Avant de le déceler, on parlera tout d'abord du contenu de la chronique intitulé « contre d'hiver » ;

Dans cette chronique Metref Arezki nous décrit son rêve, en effet, il à rêvé que l'Algérie se développera durant les années qui viennent, ça sera une Algérie différente de celle d'aujourd'hui, d'ailleurs le titre de la chronique l'indique « contre d'hiver ». L'auteur à rêvé d'une Algérie transformé à un paradis, avec des postes de travail, des logements pour tous les Algériens, l'Etat s'occupe de tous les manques des Algériens sans privilège et corruption, mais en se réveillant, l'auteur à constaté que tout ce qu'il a vu est juste un

¹⁰⁶ LEJEUNE P, cité par ROBRIEUX J J ., 2000 , *Rhétorique et argumentation* , Paris , Armand Colin , PP .83-84

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

rêve, malheureusement ce n'est pas le cas, il faudra revenir à la réalité pour voir que rien n'a changé, il manque assez de choses dans le pays. Dans cette chronique, l'auteur a formulé sa thèse implicitement, après plusieurs lectures, on a pu déceler son opinion cachée, qui renvoie aux lacunes, aux manques que l'Algérie accumule, malgré sa richesse, ceci est dû à l'absence d'entretien par l'Etat.

Extrait 1 : « (...) on parle de la loi, soumise au débat à l'assemblée nationale, sur l'indemnisation des anciens harraga. Depuis quelques années, une politique de concorde nationale permet aux anciens harraga de se réinsérer dans la société. L'état met les moyens pour que cette partie de la jeunesse se sente chez elle en Algérie. De toute façon, il n'ya plus de harraga depuis longtemps .Le pays est tellement paradisiaque qu'on s'attend à ce que leur flux se fasse à l'envers .Les experts prédisent pour les années à venir une arrivée massive de harraga à partir des rives européennes de la Méditerranée. Le ministère des Anciens harraga, qui liquide les derniers dossiers, s'apprête à changer de mission puisqu'il va s'occuper de l'immigration clandestine de jeunes Européens chassés de chez eux par la crise, la mal vie et le manque de démocratie ».

Les phrases soulignées sont entièrement ironiques, l'auteur les a employés pour dire que les jeunes Algériens immigreront à l'étranger, vu qu'il n'y a pas de moyens pour vivre en Algérie, l'auteur a rêvé que durant les années qui viennent, il y aura un ministère de harraga qui donnera les droits aux jeunes qui veulent quitter leur pays natal, Il rajoute que le ministère de harraga en question s'occupera des jeunes européens chassés de chez eux. D'après lui, l'Algérie sera plus développée que les pays d'Europe, c'est pour ça que ces jeunes européens quittent leurs pays.

L'auteur a employé ces extraits ironiques dans le but de démontrer la mal vie que mènent les Algériens, et pour dire que les jeunes Algériens quittent leurs pays à cause de pénuries.

Dans la chronique intitulée « carton rouge », nous avons enlevé deux extraits ironiques qui sont :

Extrait 1 : « En nous qualifiant pour la coupe du monde, nous avons décroché la lune. Mieux encore, nous l'avons foulée (...) ».

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

A travers cet extrait l'auteur veut dire que la qualification de l'équipe nationale pour la coupe du monde est pour les Algériens comme une victoire, qui a pu régler tous leurs problèmes.

Extrait 2 : *« notre vieux maître, patriote comme pas un, assortissait ses cours de dégottage de la lune dans le ciel d'une prévention stratégique. Des fois que le bon dieu nous enlèverait le pétrole, il nous restera toujours cette science à exporter ».*

L'extrait souligné est intégralement ironique, l'auteur veut informer le lecteur que si notre pays ne possèdera plus de pétrole, ce n'est pas le foot qui ne nous sortira de la galère, l'auteur affirme aussi que certes les programmes footballistiques sont des moyens pour se distraire, mais laissons les de côté, occupons nous des choses sérieuses, pour l'amélioration du pays.

La chronique sonatrach, « l'affaire du siècle, de la semaine » ? Contient un passage ironique, que l'auteur a utilisé pour dire le contraire de ce qu'il pense.

Extrait 1 : *« d'ailleurs, dans un renversement surréaliste qui tiendrait compte de la nouvelle réalité de la corruption généralisée et à une échelle proprement inconcevable, on devrait créer un tribunal national contre ceux qui restent honnêtes. Procès en marginalité ! il aurait moins de travail, ça ferait faire des économies ! ».*

L'auteur veut convaincre les lecteurs qu'il n'y a pas de justice en Algérie, celle-ci ne fait pas son travail comme le devoir l'indique et que les malfaiteurs circulent en toute liberté.

Nous avons relevé dans la chronique « la main droite » un extrait entièrement ironique, qui est

Extrait 1 : *« on a le temps de se répéter que c'est le paradis, ce pays ! ».*, à travers cette phrase l'auteur veut dire que « ce pays » qui est l'Algérie est en manque absolu.

Dans la chronique portant le titre de « contre d'hiver » on a décelé un extrait ironique qui est :

Extrait 1 : *« le pays est tellement paradisiaque qu'on s'attend à ce que leur flux se fasse à l'envers ».*

Dans cet extrait l'auteur ne veut pas dire réellement que l'Algérie est un paradis, mais il traduit sous couvert d'ironie que notre pays est en manque absolu.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

L'extrait suivant est retiré de la chronique même qui est « contre d'hiver », le voici :

Extrait 2 : « *Les quelques courses qui m'attendent je les fais d'un coup de volant. La circulation en ville est une partie de plaisir et j'arrive à me garer sans difficulté quasiment devant la vitrine de chacun des magasins que je cible. Il me faut juste dix minutes pour que je sois de retour chez moi* ».

L'auteur dans cet extrait nous parle de la circulation en ville, il l'a décrit comme étant une partie de plaisir, pour dire que l'Algérie a un grand problème d'embouteillage de routes et spécialement en ville.

2.2.2. L'hyperbole

L'hyperbole est une figure de style qui repose sur l'exagération, de ce fait, elle produit un effet sur le lecteur, Selon BONHOMME M : « *l'hyperbole désigne une réalité par un discours exagéré.* »¹⁰⁷, ROBRIEUX J J est du même avis que le précédent, pour lui, l'hyperbole est « *la figure principale de l'exagération, par laquelle on augmente ou diminue exagérément la réalité que l'on veut exprimer de manière à produire plus d'impression.* »¹⁰⁸

Cette dernière repose sur l'emploi excessif de mots et d'expressions, L'auteur y recourt afin de mieux décrire le chanteur Azal et pour convaincre les lecteurs qu'il a une gorge en or. Le premier extrait est :

Extrait 1 : « (...) *si d'aventure vos yeux croisent une affiche annonçant un concert de « chants berbères lyrique », et que le nom d'Azal Belkadi y figure, annulez votre repas d'affaires, différez la demande en mariage que vous aviez prévu de faire ce soir ou ratez le bus, et courez-y ! Quel sortilège entoure ce chanteur d'une ère...* ».

L'auteur à employer des expressions abusives comme celles soulignés afin d'appuyer forcément sur son opinion, et de dire qu'il ne faut pas rater un concert d'Azal.

Extrait 2 : « (...) *c'est à pleurer de beauté, comme ce qu'il fait* ». Pour dire qu'Azal est un chanteur excellent, l'auteur à employer l'expression exagéré qui est « c'est à pleurer de beauté » afin d'émouvoir le lecteur.

¹⁰⁷ BONHOMME M., 1998, « *Les figures clés du discours* », Paris, Seuil, P 75.

¹⁰⁸ ROBRIEUX J J., *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin, P 92.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

2.2.3 La question rhétorique

Celle –ci est une fausse question, elle sert à garder la parole ou à émouvoir, En posant cette question on n’attend absolument pas de réponse de la part de la personne à qui on s’adresse.

Suite à la lecture de la chronique « carton rouge » nous avons décelé deux questions rhétorique, que l’auteur à employer afin d’impliquer le destinataire dans son raisonnement, l’émouvoir et l’éveiller sur des réalités que vivent les Algériens, les voici :

Extrait 1 : *« après quoi, on te loge dans les oreilles les chants révolutionnaires, de lutte et d’espoir ?, parlant de sacrifice suprême pour le drapeau, à condition que celui-ci flotte en haut d’une tribune ».*

L’auteur s’adresse au citoyen algérien en utilisant le pronom de la deuxième personne du singulier « tu », d’après lui jusqu’à quand les jeunes Algériens continuent d’ignorer leurs responsabilités et leurs devoirs envers leurs pays en passant leurs temps dans les programmes footballistiques.

Extrait 2 : *« avant un match, après un match, pendant le match, il n’ya rien d’autres que cette illusion de se voir en grand parce que les pieds en or pesant leur poids d’euros d’un joueur habile a trouvé à loger un ballon dans les filets adverses. Filet ? ».*

En posant cette question l’auteur n’attend pas une réponse de la part du lecteur mais son but est de le sensibiliser, en effet, le mot filet pour l’auteur ne signifie pas un filet de stade mais celui-ci veut dire la situation sociale des Algériens, au lieu de dépenser de l’argent pour améliorer le pays, l’Etat paye des millions d’euros pour les joueurs de l’équipe nationale.

Dans la chronique « la main droite » l’auteur à employé un ensemble de questions rhétoriques pour impliquer l’auditoire, le premier extrait est :

Extrait 1 : *« quand j’ai vu ces gens se rendre presque en catimini sur sa tombe, je n’ai pu m’empêcher de repenser à son règne. où sont donc tous ceux qui... ?. ».*

En allant au cimetière d’el –alia, sur une tombe d’une personne qui lui est chère, l’auteur a aperçu des gens sur la tombe de Boumediene, ancien président d’Algérie, l’auteur s’est rétorqué en repensant au règne de ce dernier.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Extrait 2 : « que s'est-il passé de flamboyant en 2010 ? ». Selon l'auteur le temps est comme un éclair, sa passe vite, il s'est rétorquer sur l'année précédente.

2.2.4 La subjection

Selon Robrieux J J cette figure : *« consiste à présenter une affirmation sous la forme question-réponse, dans un simulacre de dialogue entièrement pris en charge par l'énonciateur (...) »*¹⁰⁹ En d'autres termes, La subjection est une figure consistant à poser des questions et à répondre au même temps par l'énonciateur lui-même. En faisant notre analyse de la chronique « la main droite » nous avons décelé un extrait de subjection qui est :

Extrait 1 : *« (...) toute figure relevant de la fantasmagorie, et que l'on croirait impossible, se réalise là. Un slalom entre des bagnoles qui roulent à 130 à l'heure ? we can ! Délaissier la voie de gauche pourtant libre pour te doubler à droite rien que pour t'en remontrer ? we can ! » .*

A travers des questions-réponses, l'auteur à établi un dialogue avec son auditoire, en effet il voudra discuter de la mauvaise conduite que mène les Algériens, et le fait de doubler.

L'auteur à utilisé la subjection en outrance dans la chronique sonatrach, « l'affaire du siècle » de la semaine ? , celle-ci sert selon lui à impliquer l'interlocuteur, le premier extrait est :

Extrait 1 : *« si, si, ça existe ! Si le clan présidentiel dont Chakib Khalil a confirmé la réalité, admise par les Algériens depuis le début, esquive les éclaboussures de l'affaire sonatrach, c'est que celle-ci n'est pas une affaire de grosse corruption qu'il s'agit maintenant de prouver dans le respect du droit mais une manœuvre d'un autre clan décidé à planter le rival comment lire l'information autrement ? Pas possible ! Entre autres parce qu'elle vient confirmer ce que tout Algérien subodore ».*

En parlant des vérités que Chakib Khalil à avouées lors de son arrestation, L'auteur à répliqué par "comment lire l'information autrement ?" c'est-à-dire comment prétendre comprendre ce qui s'est passé exactement, puis il a répondu à sa question négativement

¹⁰⁹ ROBRIEUX J J ., *Rhétorique et argumentation* , Paris , Armand Colin , P 115 .

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

par " pas possible", en confirmant son argument, et afin de lui donner du poids, il a employé un connecteur logique qui exprime la cause « parce que », celui-ci est introduit pour d'expliquer que l'affaire de sonatrach est une affaire généralisée , et que c'est une réalité à ne pas ignorer.

Extrait 2 : « les parcimonieuses informations distillées au tire boulettes par les enquêteurs et la justice suffisent-elles à se faire une idée ? Non, évidemment ! »

L'auteur veut informer les lecteurs qu'il n'a rien pigé, l'affaire de corruption d'el Khalifa est à peine oublié par les Algériens et voilà une autre qui est celle de sonatrach, ensuite, il à répondu en confirmant ces paroles par "non, évidemment" pour renforcer son opinion.

2.3. Les figures de construction

2.3.1. L'antithèse

Selon ROBRIEUX J J : « elle établit une opposition entre deux idées dont l'une met l'autre en relief », ¹¹⁰ il rajoute plus loin que : « l'opposition porte parfois simplement sur deux termes antonymiques. » ¹¹¹ L'antithèse est une figure par laquelle, on met une opposition, dans un discours entre deux idées, deux points de vue, voire deux termes contraires. On a décelé un extrait d'antithèse dans la chronique intitulé « Azal, le ténor » :

Extrait 1 : « d'habitude, quand on veut écrire quelque chose sur quelqu'un, on cherche à lire ce qu'ont libellé avant nous nos confrères, officiellement, c'est pour amener du neuf. Officieusement, c'est pour dégotter des idées, des pistes ».

Cette antithèse repose sur deux adverbes contradictoires (officiellement ≠ officieusement). L'auteur les a employé pour opposer ses deux divers points de vues. En lisant les écrits de ses collègues, l'auteur désire en premier lieu apporter des nouvelles idées c'est-à-dire du neuf afin de décrire le chanteur Azal et en second lieu dégotter des idées voire des pistes de leurs écrits pour l'aider dans sa rédaction et sa description.

On a enlevé deux extraits d'antithèse dans la chronique «carton rouge » qui est :

Extrait 1 : « tu détestes en tant que nation quand tu perds un match. Et quand tu gagnes, content de toi (...) ».

¹¹⁰ Idem, P 120.

¹¹¹ Ibid, P 120.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Cet extrait regroupe une paire d'antonyme (perds/gagnes) L'auteur parle du fait que les Algériens éprouvent de la haine envers leurs pays, mais au moment où l'équipe nationale marque des buts ce n'est plus la même chose, ils célèbrent et manifestent tout en chantant les différentes chansons sur l'Algérie.

Extrait 2 : « *Armstrong, c'est un type de oued ouchayeh .il a fait l'école primaire avec moi. Je me souviens de lui au cours d'éducation religieuse, chez cheikh el badari. Ce dernier s'était mis bille en tête de faire de nous les spécialistes mondiaux dans cette haute technologie qui consiste à repérer à l'œil nu le croissant de lune , présage du ramadan (...)mais Armstrong , tassé dans son pupitre face à la fenêtre qui donne sur le ravin , rêvait déjà non pas de voir la lune , mais de marcher dessus ».*

Afin de mieux agencer son argumentation, l'auteur a employé une antithèse sous forme de conjonction « mais » qui permet de faire une opposition entre cheikh el Badari qui est un imam de mosquée et Armstrong l'astronaute.

Pour l'auteur il ne suffit pas de voir avec les yeux le croissant de lune pour le ramadhan, c'est-à-dire sa ne suffit pas de soutenir l'équipe nationale et fêter sa qualification pour la coupe du monde mais il faut aller au-delà, c'est-à-dire participer à la progression de tous les domaines du pays qu'elle soit sociale, politique, économique, ainsi que d'autres, comme le font d'ailleurs les pays développés, tels que les états unis d'Amérique.

L'extrait d'antithèse suivant est décelé d'une chronique portant le titre de sonatrach, « l'affaire du siècle » de la semaine ? qui traite la corruption qui s'est passée en Algérie en 2010, commençant par el Khalifa et finissant par Chakib Khalil, el Khalifa était le détourné de biens publics, lors de la création de sa Banque , ce dernier a envoyé ses émissaires faire le tour des entreprises publiques pour les convaincre de placer leur argent chez Khalifa banque , en d'autres termes ce dernier a cambriolé tout l'argent des sociétés algériennes , tout comme lui , Chakib Khalil ancien ministre algérien de l'énergie et des mines était le responsable avec plusieurs autres hauts cadres de la compagnie pétrolière sonatrach de la corruption. Le titre de la chronique se réfère à l'affaire du sonatrach, celle-ci est considérée comme l'affaire du siècle, en d'autres termes c'est une affaire grave qui a touché toute la société algérienne. L'auteur a formulé sa thèse explicitement, selon lui : « *c'est sonatrach, cet état dans l'état, aussi déconfit l'un que l'autre, qui se mue en feuilleton judiciaire faisant la « une » des chaumières et des murs du quartier* ». L'auteur souligne

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

que l'affaire du sonatrach est devenue une parlote dans la société algérienne et ceci est dû à sa gravité ;

Extrait 1 : « *donc, dire qu'on a tout vu, c'est avouer qu'on n'a rien vu du tout* ».

En effet, l'auteur a employé cette antithèse afin de parler de toutes les choses qui sont passées en catimini en Algérie sans que nous ne rendrions compte, pour lui le détournement d'el Khalifa et sa corruption n'est qu'une futilité qui est tout en bas par rapport aux cimes, c'est à dire aux grandes choses.

Nous avons relevé un extrait d'antithèse dans la chronique « la main droite », qui est :

Extrait 1 : « *je propose que, tant qu'a faire, on l'autorise par le code de la route .comme ça au moins il y aurait une chance pour que les doubleurs à droite cessent de l'être car ils ont horreur de ce qui est autorisé. Y a que ce qui est interdit qui les titille* ».

L'antithèse soulignée comporte une paire de contraire qui sont (autorisé \neq interdit). En effet, l'antithèse est ironique, pour l'auteur ce qui est interdit attire les algériens, alors il a proposé d'attribuer le fait de doubler à droite dans le code de la route.

Extrait 1 : « *je ne pus m'empêcher, encore sous l'hypnose de sa lumière tout autant que mes ténèbres, de commettre l'audace de supplier (...)* ».

Cette extrait d'antithèse est décelé de la chronique intitulé « Amadeus », repose sur une paire de contraires qui sont (lumière \neq ténèbres) l'auteur à utiliser ces deux termes contraires pour décrire son état d'obscurantisme par rapport à la lumière qui se dégage de Sandra, en établissant cette antithèse, l'auteur veut persuader le lecteur que Sandra avait un effet sur lui vu que son état est ténébreux.

2.3.2. L'antiphrase

L'antiphrase est une figure d'opposition qui consiste à sous-entendre le contraire de ce que signifie un mot, une phrase, ou bien une locution.

L'antiphrase est une figure de style, par laquelle on emploie un mot, une phrase pour indiquer le contraire. L'auteur a employé dans la chronique « carton rouge » une antiphrase qui permet de dire aux locuteurs par ironie, le contraire de ce qu'il pense.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Extrait : « bravo, les gars ! Pourvu qu'on leur en remontre à tous ceux qui nous croyaient anéantis, aspirés par le vide, au fond du trou en train de creuser encore plus bas ! ».

D'après cette antiphrase, l'auteur a employé le mot « les gars », en s'adressant aux Algériens, qui, au lieu de se développer et apporter du plus pour leurs pays, ils continuent de creuser encore plus bas c'est-à-dire, ils s'intéressent aux choses qui ont peu d'importance comme les programmes footballistiques.

2.3.3. L'amplification

L'amplification est une figure d'insistance qui sert à amplifier et faire paraître gros par des mots dans une structure donnée un personnage ou quelque chose. Dans la chronique « Azal, le ténor », nous en avons décelé quatre extraits :

Extrait 1 : « N'ayons pas peur de le dire, Azal Belkadi est la meilleure chose qui arrive à la culture berbère. On l'attendait depuis longtemps, il est là, alors, n'oubliez pas, lui, s'appelle ...Azal ! ».

En s'adressant aux lecteurs en général, l'auteur a utilisé ces termes soulignés en haut afin d'insister pour voir le concert d'Azal.

Extrait 2 : « Farid chante. Pas comme vous ou moi. Non ... Farid chante .majuscule ».

L'extrait souligné est entièrement amplifié, l'auteur a fait paraître gros la personnalité du chanteur, pour lui Azal ne chante pas comme tous les autres chanteurs, celui-ci est unique en son genre, l'auteur a employé le mot "majuscule" afin de désigner la grandeur du chanteur en question.

Extrait 3 : « En l'écoutant, on a l'étrange impression que l'on se met à planer au-dessus de nous-mêmes, ascension qui nous allège en nous émouvant. Quand il chante, il ya une aspiration du ciel et c'est vers les cimes où se nichent ces forces qui gouvernent la rosée qu'il tend ses mains et sa voix ».

A travers cet extrait l'auteur a amplifié la voix du chanteur Azal, pour lui ce dernier a une voix unique et extrême, celle-ci nous transporte loin et nous soulage de toutes les charges qu'on a.

Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

Extrait 4 : « il nous fait voyager dans un univers où la langue devient accessoire. La beauté du paysage sonore qu'il nous fait partager est au-delà des mots, et nous laisse sans voix ».

Dans cet extrait, l'auteur veut démontrer la magnifique voix du chanteur Azal, d'après lui celui-là a une voix qui n'appartient pas à n'importe quel chanteur, seul Azal la possède, à son égard, ce dernier nous fait voyager dans un monde virtuelle par ces mots et voix.

3. Le discours implicite

3.1 Le sous-entendu

Le sous-entendu est ce qu'on fait comprendre sans le dire, il n'est pas déduit de l'énoncé lui-même, mais de la situation d'énonciation.

Dans la chronique sonatrach, « l'affaire du siècle » de la semaine ? Nous avons repéré un extrait de sous-entendu qui est :

Extrait 1 : « il faut laisser la justice faire son boulot. »

en parlant des différentes corruptions passées en Algérie, l'auteur a voulu nous transmettre une information qui est implicite, celle-ci est le fait que les journalistes algériens s'érigent d'être enquêteur pour dévoiler aux peuple toutes les minutieuses choses caché à propos des corruptions en Algérie, ce qui nous laisse sous-entendre que la justice ne fait pas son travail mais c'est les journaliste qui le font.

Le deuxième extrait de sous-entendu est retiré de la chronique « la main droite » qui est :

Extrait 2 « on croirait que quelqu'un a calculé la nécessité pour tout conducteur d'être immobilisé pendant quelques heures par jour, histoire de se rabâcher que nous vivons dans un paradis ».

L'extrait relevé traite le problème d'embouteillage en Algérie, selon l'auteur le mépris des algériens dans les routes fait de l'Algérie un paradis, de ce fait on sous-entend que nous vivons dans un pays sans repères et lois.

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

3.2. Le présupposé

Le présupposé est sous forme d'information non dite qui s'infère d'un mot ou plusieurs qui sont présents dans l'énoncé lui-même. En effet, les présupposés en questions consistent sur les croyances, voire les savoirs et les réalités que l'auditoire a acquis déjà.

Dans la chronique intitulée « contre d'hiver », nous avons retiré un extrait de présupposé qui est :

Extrait 1: « De toute façon, il n'ya plus de harraga depuis longtemps ».

En parlant de son rêve de voir l'Algérie développée un jour, l'auteur a affirmé que de toute façon, il n'ya pas de harraga depuis longtemps pour but de démontrer la mal vie que vivent les jeunes algériens, et pour dire que ces derniers quittent leurs pays pour cause de manques, l'auteur nous laisse présupposer qu'il ya harraga en Algérie depuis toujours et durant les années qui viennent le phénomène évoluera.

Notons que l'auteur nous a transmis une information implicite dans un moule de présupposé, ce dernier y recourt à cette stratégie pour but d'inciter le lecteur à deviner ces idées cachées et ses vraies intentions.

Le deuxième extrait de présupposé est décelé de la chronique « la main droite » qui est :

Extrait 1 : « voyage éclair à azazga. Pas difficile de vérifier les deux hypothèses de base de la vie sociale à l'algérienne. Le bouchon est forcément un droit constitutionnel. Tout citoyen qui se déplace en bagnole y a droit à un moment ou à un autre. »

Cet extrait traite le problème d'embouteillage en Algérie, en utilisant l'expression soulignée, l'auteur nous laisse présupposer que les bouchons ou l'embouteillage en Algérie est devenu un droit, c'est-à-dire que c'est une chose indispensable dans notre vie quotidienne.

__ Chapitre II : Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique

A travers ce chapitre, nous avons décelé et étudié tous les procédés ou stratégies argumentatives de persuasion qui se manifestent dans les chroniques d'Arezki Metref, Nous avons d'emblée détecté la présence des arguments, ces derniers regroupent des citations, des proverbes et de l'analogie. Ce sont des stratégies efficaces pour la persuasion du lectorat ; ensuite nous avons relevé toutes les figures argumentatives que l'auteur déploie dans son discours afin de renfoncer ses opinions.

Nous avons, en outre, repéré la stratégie du discours implicite ; celle-ci repose sur les opinions cachées qu'Arezki Metref désire transmettre, c'est au lectorat d'en deviner le sens caché et le message véhiculé. Ces opinions voilées se traduisent sous forme de présupposés et de sous-entendus. En effet le non –dit est une stratégie qui sert non seulement à la persuasion du lectorat mais aussi à dévoiler voire même à dénoncer des réalités algériennes.

Conclusion générale

Dans le présent travail, nous nous sommes intéressée à l'étude des stratégies argumentatives dans le discours de la presse écrite ; spécialement dans la chronique journalistique. Nous avons voulu comprendre le fonctionnement linguistique et discursif de ce genre à énonciation subjectivée. De ce fait, notre problématisation s'est essentiellement articulée sur les stratégies argumentatives auxquelles recourt le chroniqueur dans la conception de son discours. Nous nous sommes interrogées ensuite sur la subjectivité du chroniqueur en nous intéressant aux arguments grâce auxquels son discours est conçu. Par ailleurs, nous nous sommes fixé comme objectif de déceler les procédés linguistiques et discursifs aux moyens desquels le chroniqueur construit ses stratégies argumentatives.

Ainsi, nous avons confirmé les hypothèses posées au départ, à savoir le recours du journaliste à des procédés argumentatifs tels les figures argumentatives. Cela dit, le journaliste fait appel également à d'autres moyens linguistico-discursifs en guise de procédés argumentatifs. Effectivement, nous avons remarqué la présence d'arguments d'autorité, de communauté, d'analogie, des figures argumentatives et du discours implicite.

De ce fait, nous avons pu grâce à une analyse argumentative déceler les différents arguments avancés et toutes les traces de la subjectivité du chroniqueur ; en effet, cette subjectivité est mise en scène par le chroniqueur aux moyens d'arguments discursifs. Ce qui lui permet non seulement d'exprimer son point de vue et de le partager avec le lectorat mais aussi de l'aider à mieux interpréter les faits. Le chroniqueur, grâce à des stratégies argumentatives se voit établir un lien de complicité avec son lecteur qui éprouve à son tour une satisfaction de ses attentes.

Par ailleurs, cette analyse nous a permis de retracer la subjectivité du chroniqueur grâce à divers moyens linguistique mis en œuvre tels les modalisateurs, les figures de style, la polyphonie, etc.

Ces hypothèses ont été étudiées à bon escient tout au long de notre travail.

Afin de déceler et d'étudier les stratégies argumentatives présentes dans les chroniques de Metref Arezki, nous avons fait appel à une analyse argumentative telle que définie par Ruth Amossy. Pour elle, l'analyse argumentative s'inscrit dans le sillage des divers courants de la pragmatique et tient compte aussi du dispositif d'énonciation.

De ce fait, nous nous sommes intéressés en premier lieu à l'aspect pragmatique de la chronique ; étant donné les opinions et les arguments du chroniqueur sont considérés comme des actions et actes de langages qui agissent et influencent le lecteur.

En second lieu, nous avons pris en charge l'aspect énonciatif de la chronique dans la mesure où le journaliste comme instance d'émission et le lecteur comme instance de réception sont inévitablement liés à travers des marques de modalisation par le contrat énonciateur/ co-énonciataire.

D'un point de vue méthodologique, notre travail s'organise autour de deux chapitres essentiels. Dans le premier chapitre, nous avons choisi en fonction de notre analyse un important arsenal théorique. En effet, nous avons abordé la notion d'analyse du discours étant une notion centrale dans notre démarche. Autour de ce domaine déferlent d'autres notions comme le discours et l'argumentation et les phénomènes interdiscursifs.

Il nous est paru nécessaire de traiter du discours de la presse écrite et plus précisément des genres du commentaire et notamment la chronique journalistique.

Intitulé « Étude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique », le second chapitre porte sur l'étude des stratégies argumentatives de persuasion dans les chroniques de Metref Arezki. De ce fait, nous sommes aboutis à la conclusion selon laquelle les stratégies du chroniqueur sont présentées sous forme d'arguments ; citons à titre d'exemple, les citations comme des arguments d'autorité, les proverbes comme des arguments de communauté, les arguments d'analogie qui contiennent à leur tour la comparaison et la métaphore.

Ces stratégies pourraient être présentées aussi sous forme de figures de style dans lesquelles sont regroupées les figures de mots, de construction et de pensée. Par ailleurs, d'autres stratégies argumentatives sont répertoriées dans ce que nous pouvons appeler le discours implicite. Ce dernier porte sur deux notions : le sous-entendu et le présupposé.

Il en résulte dans notre analyse qu'Arezki Metref déploie une subjectivité « remarquable » dans ses chroniques. Celle-ci se traduit par des arguments discursifs, voire des stratégies argumentatives. Ces dernières sont des techniques mises en œuvre par le chroniqueur en question, afin de justifier ses thèses qui servent à l'entreprise de persuasion. Nous avons pu déceler et étudier toutes les stratégies argumentatives présentes dans les chroniques. En vue de persuader, voire de convaincre le lecteur Arezki Metref déploie dans

ses chroniques des arguments à savoir les citations comme arguments d'autorité, les proverbes comme arguments de communauté, des arguments d'analogie regroupant la comparaison et la métaphore et le discours implicite qui se traduit par les deux notions de l'implicite : le sous-entendu et le présupposé.

Afin d'appuyer ses propos, le locuteur utilise les citations comme arguments d'autorité, ces derniers sont considérés comme une stratégie mise en valeur par le locuteur. Il ya eu l'existence du discours rapporté des personnes dotées d'une certaine autorité : ce discours peut être considéré comme un argument sur ce qui dit l'auteur. Ce dernier implique une multitude de voix dans ces chroniques, c'est ce que nous appelons le dialogisme et la polyphonie. Les citations en question sont exploitées beaucoup plus dans la chronique « la main droite », elles servent en effet, à convaincre le lecteur et à lui ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans son pays à titre d'exemple les embouteillages fréquents.

Tout comme les arguments d'autorité, les arguments de communauté est une stratégie mise par le locuteur afin de persuader le lecteur et l'amener à adhérer à ses thèses. Lesquelles thèses sont acceptées préalablement par le lecteur. Les proverbes sont une sorte de sentences exprimées en peu de mots. Le proverbe s'inscrit dans la mémoire collective et son usage est commun. Du coup, la parole proverbiale est une stratégie efficiente déployée par le locuteur. Nous en avons décelé un nombre remarquable dans les chroniques du journaliste en question.

L'argument d'analogie à son tour est un argument très fréquent dans notre corpus. La comparaison servant comme argument d'analogie a attiré notre attention vu que le journaliste a utilisé à outrance ce procédé dans toutes ces chroniques. En effet, il permet de comparer des réalités algériennes aux réalités étrangères. Le recours à cette figure sert à persuader d'avantage le lecteur. Tout comme la comparaison, la métaphore participe aussi à l'entreprise de persuasion. C'est un procédé qui fonctionne non pas comme un moyen ornemental mais comme un argument servant à persuader le lectorat.

Par ailleurs, nous avons remarqué dans notre étude l'abondance des figures de styles et spécialement l'ironie en tant que figure de pensée, celle-ci est introduite par le locuteur afin de laisser le locuteur réfléchir et deviner le sens véritable des énoncés qui sont entièrement implicites et connotés.

L'antithèse et l'antiphrase comme figures de construction sont aussi très fréquentes dans notre corpus. En effet, elles servent à mettre un contraste entre l'Algérie et les pays développés. Nous avons ainsi remarqué la présence marquante des figures d'exagération telles que l'amplification et l'hyperbole. Ces dernières servent en effet à une amplification par des mots afin de décrire une personne ou une place. Ces mots ont pour objectif de provoquer les sentiments du lecteur et à susciter en lui une grande envie de découvrir la chose décrite par le locuteur. Outre ces figures citées, la subjection, la question rhétorique, l'épiphore et l'accumulation sont des figures qui servent à embellir le discours du journaliste et à lui apporter une part d'esthétique, comme elles servent aussi à attirer le lecteur et à lui faire adopter des opinions.

Le discours implicite, étant une stratégie argumentative participe à la persuasion du lecteur, est déployé par le journaliste Metref d'une manière singulière dans ses chroniques. L'implicite discursif se traduit par le sous-entendu et le présupposé. En effet, ces deux notions forment ensemble les opinions de l'auteur, celles-ci sont cachées et c'est aux lecteurs d'en déduire le sens et d'en deviner le message véhiculé.

Nous avons vu que ces stratégies argumentatives contribuent sans doute à la persuasion. Le locuteur peut faire agir son interlocuteur, l'influencer et le persuader, c'est-à-dire chaque chronique est dotée d'une valeur argumentative. Notre étude ne nous a pas permis uniquement de déceler les stratégies argumentatives mais à mettre en exergue les procédés linguistiques grâce auxquels la persuasion est réalisée.

La mise en œuvre des arguments et leurs hiérarchisations se varient d'une chronique à une autre. Il faut dire aussi que le rapport entre les différents arguments donne une orientation argumentative aux chroniques journalistiques. Il en résulte de l'analyse des chroniques de Metref Arezki que le journaliste en question pose une thèse, l'affirme ou l'éprouve par un enchaînement des arguments pour arriver à une conclusion qui confirme sa thèse.

Décidément, nous estimons avoir proposé par cette présente contribution une manière de comprendre le fonctionnement linguistique et discursif de la chronique journalistique. Nous souhaiterions pour une éventuelle recherche à venir traiter d'une autre catégorie rédactionnelle dans la presse écrite algérienne : l'éditorial.

Références bibliographiques

❖ **Ouvrages :**

- AMOSSY R., 2000, *L'argumentation dans le discours, discours politique, littérature d'idées, fiction*, Nathan Université, Paris.
- BONHOMME M., 1998, *Les figures clés du discours*, Seuil, Paris
- BONHOMME M., *Pragmatique des figures du discours*, Honoré Champion, Paris.
- BOECK D & LARCIER S A., 2005, *Dialogisme et Polyphonie*, Duculot, Bruxelles.
- BRETON P., 2003, *L'argumentation dans la communication*, La Découverte, Paris.
- DUCROT O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- HUSSON D & ROBERT O., 1991, *Profession journalistique*, éd. Eyrolles, Paris.
- MAINGUENEAU D., 1981, *L'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris.
- MAINGUENEAU D., 2002, *Analyser les textes de communication*, Nathan, Paris.
- MAINGUENEAUD D., 2007, *Analyser les textes de communication (2^{ème} édition)*, Armand Colin, Paris.
- PERLEMAN C & OLBRECHTS –TYTECA ., 2000, *Traité de l'argumentation*, Université de Bruxelles, Bruxelles.
- RINGOOT R & UTARD J-M., 2009, *Les genres journalistiques (savoirs et savoir-faire)*, L'harmattan, Paris.
- ROBRIEUX J-J., 2005, *Rhétorique et argumentation*, Armand Colin, Paris.
- SARFATI G.E ., 2007, *Eléments d'analyse du discours*, Armand Colin, Paris.
- SIOUFFI G, RAEMDONCKED V., 1999, *100 Fiches pour comprendre la linguistique*, Bréal, Paris.
- SORMANY P., 1990, *Le métier de journaliste*, Les éditions du Boréal, Montréal.

❖ **Articles :**

- BARRY A.- O., « Les textes de méthodologie », *Chaire de recherche du canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie*, <http://www.chaire-mcd.c> a /.
- CATHERINE F., 2015, « Actes de langage », *Encyclopædia universalis* (en ligne), Consulté le 20 février 2015 .URL :<http://www.universalis .FR /encyclopedie /actes-de-langage/>.

CHAREAUDEAU P., 2007, « Discours journalistique et positionnement énonciatifs .Frontières et dérives », *Semen* (en ligne), 22 /2006, mis en ligne le 13 mai 2007, consulté le 04 Janvier 2015 .URL:<http://semen.revues.org/2793> .

EMEDIATO W., 2011, « L'argumentation dans le discours d'information médiatique » *Argumentation et Analyse du discours* (en ligne), mis en ligne le 15 octobre 2011 .URL :<http://aad.revues.org/1209>.

HARVEY N., 2010, « Philippe Breton, convaincre sans manipuler. Apprendre à argumenter », *Mots. Les langages du politique* (en ligne), 88 /2008, mis en ligne le 01 Novembre 2010, consulté le 24 Mars 2015 .URL :[http:// mots .revues .org /18613](http://mots.revues.org/18613).

SAYAD A., 2011, « Catégorisation générique et argumentation dans la presse Algérienne » in *Synergies Algérie* n° 14, PP 123- 133.

❖ Dictionnaires

CHARAUDEAU P & MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris, pp 661.

Introduction générale	7
Chapitre I : Cadrage théorique	15
1. L'analyse du discours	16
2. Le discours	17
2.1 Le discours journalistique	18
2.2 Les genres de la presse écrite	20
2.2.1 Le Commentaire	20
2.2.2 La chronique journalistique	20
3. L'analyse argumentative	21
3.1. L'analyse argumentative et l'accord préalable	22
3.2. L'argumentation	24
3.2.1. L'argumentation dans la rhétorique	25
3.2.2. L'argumentation dans la communication	26
3.3. L'argumentation dans l'approche énonciative	27
3.3.1. La modalisation	28
3.3.2. Les déictiques	29
3.4. L'argumentation dans l'approche pragmatique	30
3.4.1. Les actes de langage	31
3.4.2. Le contexte	32
3.4.3. L'implicite	32
4. Le dialogisme et la polyphonie	34
5. Les stratégies argumentatives de persuasion	35
5.1. Stratégie	36
5.2. Argument	36
5.3. Persuasion	37

Chapitre II : Etude des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique	39
1. Les arguments comme stratégies argumentatives de persuasions	40
1.1. Les citations comme des arguments d'autorité.....	40
1.2. Les proverbes comme des arguments de communauté	42
1.3. Les arguments d'analogie	43
1.3.1. La comparaison	44
1.3.2. La métaphore	48
1. Les figures de style ou figures argumentatives	48
1.1 .Les figures de mots.....	49
2.1.1. L'épiphore	49
2.1.2. L'accumulation	50
1.2 .Les figures de pensée.....	50
2.2.1. L'ironie	50
2.2.2. L'hyperbole	53
2.2.3. La question rhétorique	54
2.2.4 .La subjection	55
2.3. Les figures de construction.....	56
2.3.1. L'antithèse.....	56
2.3.2. L'antiphrase	58
2.3.3. L'amplification	59
3. Le discours implicite.....	60
3.1. Le sous-entendu.....	60
3.2. Le présupposé	61
Conclusion générale.....	64

Références bibliographiques.....69

Table des matières71

Annexes74

Annexes

Résumé :

Notre thème de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Il traite d'une analyse argumentative de la chronique journalistique, un des genres commentatifs de la presse écrite. Notre corpus est constitué de six chroniques d'Arezki Metref, chroniqueur au *Soir d'Algérie*. Notre objectif, à travers cette étude, est de déceler et d'analyser les procédés argumentatifs de persuasion que déploie le chroniqueur dans son discours. Ainsi, pour agir sur son interlocuteur, le journaliste fait recours à des stratégies diverses en mettant en scène plusieurs types d'arguments, des figures argumentatives et parfois des discours implicites.

Mots clés :

Analyse du discours, discours journalistique, la chronique journalistique, l'analyse argumentative, l'argumentation, stratégies argumentatives, énonciation, pragmatique, dialogisme, figures argumentatives, polyphonie.

